82e ANNÉE n° 1882 — Parait le Samedi — Samedi 10 juillet 1982

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

ADMINISTRATION-RÉDACTION
95, rue Saunerie tél. 68.40.98
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur-gérant : Gérard SEGOND

TARIF DES ANNONCES H.T. (la ligne) :
Annonces Légales... 11,80 F
Petites annonces.... 10,00 F
Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire
des Publications et Agences de Presse
sous le numéro 53.442

LE NUMERO : 2,00 F
ABONNEMENT UN AN : 100,00 F
LES ABONNEMENTS
SONT PAYABLES D'AVANCE
Changement d'adresse : joindre 10 F

A SISTERON
MEPHISTO chaussures de MARCHE
GINO CHAUSSURES
Avenue Paul-Arène « Le Cabridens »
L'ELEGANCE DE VOS PIEDS
SALAMANDER FRANCE - J.B. MARTIN - CREATION BARE
HOMMES FEMMES SPORTIFS

En raison de l'extension du journal au carrefour Durance-Bléone, nous prions les mairies et les associations de nous transmettre les copies avant le MERCREDI SOIR, dernier délai.

MERCI.

OUVERT TOUS LES JOURS
TOUTE CREATION FLORALE
votre point F
Av. J. Jaurès SISTERON
TEL : (92) 61.13.82
TELEFLOR INTERNATIONAL
LA TRANSMISSION FLORALE PAR
télefleurs france

107 ENFANTS AU CENTRE AERE DE CHANTEREINE

★ ★ ★ ★ ★

Photo J. HUGUET - Sisteron

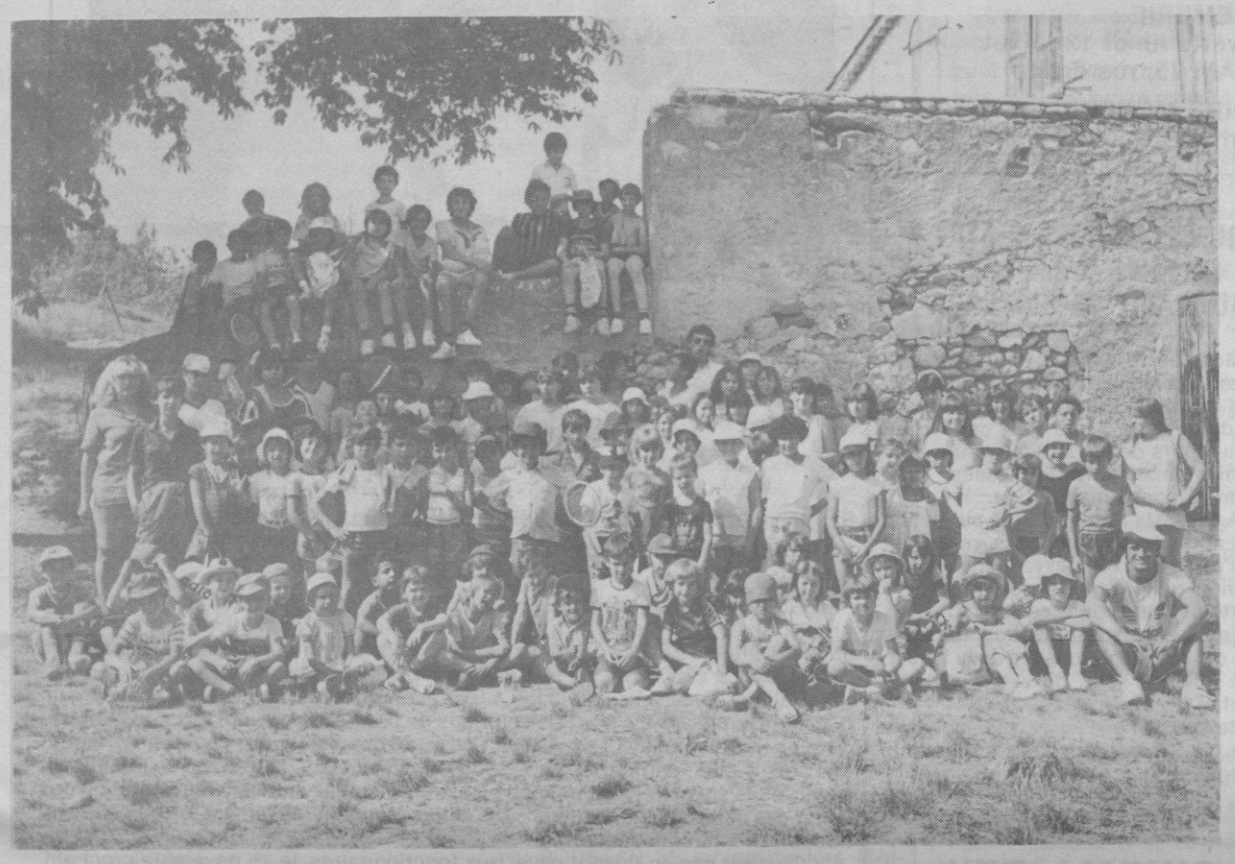

A l'immense joie des grands et des petits, le Centre Aéré de Chantereine a réouvert ses portes pour les mois de juillet et août.

Plus de cent enfants vont bénéficier des nombreuses activités que l'équipe d'animation a programmé au cours de leur stage à Montfroc.

Ces activités sont très diversifiées. On y retrouve des activités sportives : voile, planche à voile, tennis, piscine, natation, tir à l'arc, cheval, vélo, ping-pong, grosse boule ; des activités de détente et de loisirs : ateliers de maçonnerie, menuiserie, jardinage, pâtisserie, peinture et décoration ; une programmation très complète de visites et de sorties : sortie en train à Veynes, visite de l'usine solaire, enquêtes sur l'usine Yalpa, Canteperdrix, la chocolaterie, baptême de l'air à Vaumeilh, pique-nique ...

La plus grande activité sera consacrée au camping. En effet, à partir de lundi 4 camps ont été prévus : MONTFROC avec dominante cheval, LAGRAND avec dominante randonnée-vélo, PARESSOUS avec dominante nature et CHANTEREINE pour les petits de 6 ans. Presque tous les enfants pourront participer à ces sorties camping.

Pour clôturer ce séjour du mois de juillet, une journée «Portes Ouvertes» sera organisée le jeudi 29 juillet, à laquelle seront conviés tous les parents des enfants.

Un centre aéré vraiment apprécié par les familles sisteronnaises et qui connaît au fil des années un succès grandissant.

Photo J. HUGUET - Sisteron

LOGINTER

S.A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Sisteron le Gand,jolie villa T3/4 20 ans garage jardin à saisir 375 000 F

Volonne maison village habit. immédiat. 75 m² gd séjour coin cuisine 1 chambre alcôve, salle d'eau grenier aménag. cave 200.000 F

Malijai centre mur commerciaux entièrement libre 220 m2 en 2 niveaux magasin expos bureau garage entrepôt possible faire appart. à l'étage prix except. 180 000 F

20 km sud-ouest Sisteron maison villa habit. immédiat T4 grande terrasse grenier aménag. cave voutée 215 000 F

Sisteron le Thor au r-d-c. T4 70 m² environ parfait état, balcon, espace vert, parking 275.000 F

Les Mées sur 350 m2 prairie à 800 m village maison : séjour coin cuisine + 3 chambres 265 000 F

Proxim. Villeneuve dans hameau belle maison pierre carac. entier. rest. séjour 33 m2 salon cheminée cuisine équipée 3 chambres cour intérieure four à pain à saisir 370 000 F

Sisteron prox. syndicat initiative petit local 300.000 F

Forcalquier T2 1er étage 155.000 F

Sisteron quart. sud appart. T3 au 3e étage parfait état balcon expos sud 250.000 F

Sisteron cathédrale dans bel immeuble ancien T2 50 m2 propreté à faire idéal placement 100 000 F

Sisteron centre dans imm. restauré bien situé appart. 2 pièces terrasse à terminer 120.000 F

Sisteron la Baume T3/4 100 m2 C.C. garage grenier aménageable vue 250 000 F

Sisteron centre emplacement privilégié dans immeuble restauré appart. T3 en 2 niveaux avec belle terrasse salarium finition peinture sol à prévoir vue lac expos sud 250 000 F

Sisteron zone piétonne 1 étage très bel immeuble ancien T4 130 m2 grand confort cave grenier vue imprenable lac affaire rare 300 000 F

Château-Arnoux r-d-c. 4 chambres indép. + douche et WC 150.000 F

Malijai mais. pierre avec superbe pigeonnier 18e s 4 pièces + coin toilette magnifique terrain arboré 700 m2 entier. clos 425 000 F

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26 !

tél. (92) 61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

Les Ets André TESTON

vous informent que leur magasin avenue Jean-Jaurès est dorénavant ouvert du

LUNDI MATIN 8 h au SAMEDI SOIR 19 h

Vous y trouverez une gamme élargie de produits insecticides toutes marques, aliments pour bétail, engrais SAINGRAL, les produits pour le jardin de la fameuse marque d'ELITE CLAUSE, plants, fleurs et légumes, poterie et arrosage par pluie.

QUALITE - SERVICE - PRIX
04200 SISTERON Tél. 61.13.32

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

Salariés Agriculteurs Professions Libérales Artisans - Commerçants
EXCEPTIONNELLEMENT JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1982
PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE DE VOS SOINS MÉDICAUX & CHIRURGICAUX
Suppression du délai d'attente de 6 mois
MUTUALITÉ DES TRAVAILLEURS
Complémentaire Maladie Hospitalisation à 100 %
Place de la République B.P. N° 2 SISTERON 61.14.94

Les Ets LATIL Père et fils
Avenue de la Durance (près des abattoirs) 04200 SISTERON
tél. 61.03.23 et 61.09.22
Vous réservent le meilleur accueil pour l'achat de vos aliments
ENGRAIS, PLANTS, GRAINS, OUTILLAGE DE JARDIN
ouvert tous les jours du lundi au samedi

CHRISTIAN GERVAIS
PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Vilhosc 04200 SISTERON (92) 61.26.04

Ateliers de la Mételine
ENCADREMENTS — RESTAURATIONS
TABLEAUX - PHOTOS - TAPISSERIES
Tél. 61.28.87 (proximité Sapchim)

Les Ets MAGNAN S.A.R.L.
LA MAUBUISSONNE
04200 SISTERON Tél. 61.15.41
vous informent de l'ouverture d'un magasin de vente
GROS - DETAIL
de produits phytosanitaires, engrais, aliments du bétail
A votre disposition, un rayon jardin

optique durance
PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

ETS LATIL s.a.r.l.
RADIO - MENAGER
ELECTRICITE
247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36
— Téléviseurs : RADIOLA
— Machines à laver et réfrigérateurs : VEDETTE
— Appareils ménager et chauffage : THERMOR - CALOR

BLOC-NOTES

dimanche 11 et lundi 12 juillet 1982

Médecin de garde :
Docteur CASTEL
rue des combes tél.61.02.18
SISTERON
le 14 Juillet :
Docteur MON DIELLI
avenue du Gand tél. 61.21.16
SISTERON

Infirmier de garde :
Monsieur LOMBARD
12, rue mercerie tél.61.13.69
SISTERON
le 14 juillet :
Monsieur ROUSSEAU
Les Arcades pl. république
tél. 61.24.33 ou 61.29.37
SISTERON

Pharmacien de garde :
Monsieur COMBAS
les Arcades tél. 61.00.19
SISTERON

Pompiers :
tél. 18 ou 61.00.33 ou 61.09.19

Mairie : tél. 61.00.37

POLICE SECOURS :
tél. 17

AMBULANCE TRABUC :
11, rue de l'horloge
tél. 61.02.03

AMBULANCES S.O.S. :
J. VOLPE tél. 61.09.49

CENTRE HOSPITALIER :
SISTERON tél. 61.00.52
toutes urgences : médicales, chirurgicales, obstréticales

BOULANGERIE :
ouvertes le lundi 12 juillet
ANTELME les plantiers
GRIOSEL rue Saunerie
MARTINI rue de Provence
OSSWALD rue Mercerie

BOUCHERIE :
ouverte lundi 12 juillet
AUDIBERT Briançon gérant
16, rue droite tél. 61.00.44

CREMERIE :
ouverte lundi 12 juillet
AZAM 75, rue droite

FOIRE MENSUELLE :
Samedi 10 juillet 7 à 13 h

MESSAGE DU SECRETAIRE D'ETAT aux rapatriés et aux immigrés AU MAIRE DE SISTERON

Monsieur le Maire, je viens d'apprendre avec beaucoup de satisfaction l'arrestation des 2 tireurs de la fusillade qui s'est déroulée le 3 mai 1982 dans votre ville au cours de laquelle 4 jeunes français musulmans ont été blessés ; plus rien ne s'oppose maintenant.

A ce que la Justice puisse suivre son cours normal. Je tiens à vous remercier pour l'ation que vous avez mené à cette occasion et le soutien que vous avez apporté pendant toute cette affaire aux familles françaises musulmanes rapatriées qui ont longtemps été dans l'incertitude quant à l'état de santé de leurs enfants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Secrétaire d'Etat
Raymond COURRIERE

CINEMA REX

Les Arcades
04200 SISTERON

10 et 11 juillet :
«LE CADEAU»
dernier film de M. Lang avec Clio Goldsmith.
le 12 juillet :
«LE ROI ET L'OISEAU»
dessin animé.
13 et 14 juillet :
«T'EMPECHES TOUT LE MONDE DE DORMIR»
film de Lauzier.
15 et 16 juillet :
«LA SOUPE AUX CHOUX»
avec J. Villeret et L. de Funès.

Salle d'Exposition de la Bibliothèque Municipale

BRILLANT VERNISSAGE DE L'ASSOCIATION ARTISART 04

Très agréable surprise du visiteur, atmosphère feutré de grand style car ce sont eux, les artisans créateurs qui font le cadre de notre vie. Cette exposition nous offre un évantail de la recherche en art appliqué une réussite dans le choix des créateurs !

Nous découvrons en tissage Michèle SAYANOFF tapisserie très colorée dont une mante religieuse très papillonnée, Catherine LIBMANN s'st attachée au vêtement de laine confortable de qualité, Jeanine TABUIS a accroché des tapisseries, sculptures dans la grande lignée des artistes actuels peu colorées qui augmente l'intérêt que l'oeil peut ressentir. Les petits paysages de laine sont remarquables surtout le coucher de soleil. Les macramés de Patrick DELANDE de Fontienne des tours pagodes échappées d'un conte de fée, très aériennes. LORENZINI sculpteur, personnage effacé, mais ses œuvres sont très vivantes et sensibles.

Stéphane De ASIS même école, diffère cependant dans son travail, l'expression est plus vigueuse ; Jean-Luc OUDRY une autre expression sculpteur sur bois par excellence dont les œuvres sortent du subconscient tel des fantasmes il est hors du commun.

Olivier DURIEZ ébéniste installé à Clamensame a apporté de très jolis meubles comme les artistes du temps passé, le travail est fini. Mireille GOUGET 3 lampes bois découpé et le tout inattendu et de bel effet.

Jean et Marie-France QUEYNS matériaux anciens géométrie très moderne de très grosses pièces d'art peu vues. Martine CAZIN petites céramiques et petites feuilles cuites, c'est surprenant mais décoratif.

Lionel KHELIF des bijoux très bien faits font penser à du travail iné.

Jean-Yves KERMORVANT étrin repoussé une très belle vue de Sisteron et sa citadelle.

Marie-Jo DIMECH présente des bruines empreintes de beaucoup de sensibilité surtout dans les couleurs pastels que dans le sujet.

Jean-Marie GARNIER mosaïste d'art des Mées nous a apporté une colonne digne des grands artistes.

Michèle VAUTHIER, ses émaux sont de très bonne facture.

Marie Jo PORTUGAL avec ses vitraux nous fait rêver par ses couleurs et ses dessins bien équilibrés ; elle est la présidente du groupe ARTISART.

NON A L'AUSTERITE DE «GAUCHE»

Résolution de la Commission Administrative Départementale de la F.E.N. (04) sur le «Plan MAUROY-DELORS de lutte contre l'inflation». 17 juin 1982.

La Commission Administrative de la F.E.N. 04 réunie le 17 juin 1982 à Château-Arnoux, après avoir étudié les effets et les conséquences des décisions de DELORS et de MAUROY relatives à la dévaluation de notre monnaie, **condamne toute tentative de faire payer la crise à ceux qui n'en sont pas responsables : les travailleurs.**

Cela n'a jamais été en bloquant les salaires (alors qu'un nouveau sous-marin nucléaire est lancé !...) que des solutions de progrès social ont vu le jour ... Mais c'est en mettant fin aux cadeaux au CNPF, où des milliards s'engloutissent pour une soi-disante restructuration ... à coups de licenciements ! C'est en interdisant les diverses spéculations (immobilier, exportation de capitaux, augmentation des bénéfices des sociétés, fraudes ...). C'est en bloquant réellement les prix à la production et à la consommation.

Ce n'est pas en faisant payer aux fonctionnaires, le 1er novembre prochain, une «cotisation chômage» que l'on résoudra le déficit de l'UNEDIC. C'est en mettant en place une obligation de l'embauche.

Ce n'est pas en majorant les cotisations Sécurité Sociale ni en «réduisant les dépenses de Santé» (!) que l'on épongera le déficit de la S.S.. C'est en faisant payer les années d'arriérés de cotisations patronales, supérieures au déficit !

En ce qui concerne l'Education Nationale, les moyens doivent être débloqués, pour que le droit à l'éducation et à la formation devienne effectif pour tous les jeunes. Cela suppose :
1. une Ecole Publique Unifiée et Laïque, de la maternelle à l'Université,
2. que tous les projets éducatifs soient assortis de moyens, en particulier en postes supplémentaires (Enseignants, Surveillants, Agents, Administratifs ...), ce qui n'est toujours pas le cas ! La F.E.N. et ses Syndicats exigent des moyens réels pour que l'école devienne la priorité, et refuseront toute gestion de la pénurie.

La Commission Administrative Départementale de la Fédération de l'Education Nationale affirme son **opposition à l'austérité, son opposition au blocage des salaires**, et dans un premier temps, exige **l'application intégrale des accords salariaux de mars dernier**, assortis de clauses permettant le **maintien intégral du pouvoir d'achat.**

Fait à Château-Arnoux, le 17 juin 1982
P.O. : Le Secrétaire-Adjoint F.E.N. 04,
Emmanuel BOUTTERIN.

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

JUDO CLUB SISTERON

Bilan sportif de la saison 81-82

Bilan dont le Judo Club SISTERON peut être fier, car il est plus qu'élogieux ; ses judokas ont participé à toutes les compétitions officielles (FFJDA) et ce à tous les niveaux y compris National.

Terminant la saison de la plus belle manière, le Président Jean-Paul PASCUITO, 23 ans, a donné l'exemple et est passé ceinture noire le dimanche 20 juin dernier salle Vallier à MARSEILLE,

- **Du 9 au 13 septembre 1981** le Professeur Georges ANDRE encadrait avec le C.T.R. Robert CARLES, un stage Cadet au CREPS d'AIX-EN-PROVENCE. Gilles BONNET y était sélectionné.
- **Dimanche 8 novembre** Georges ANDRE suit un stage de perfectionnement pour professer à AIX-EN-PROVENCE.
- **Dimanche 18 octobre** Georges ANDRE participe à un stage d'arbitrage à AIX-EN-PROVENCE.
- **Samedi 21 novembre** à SAINT-AUBAN, sélection pour l'équipe de Provence. Minimes : CLOCHEPIN 3e, SCHMALTZ 2e, LAFFONT J.L. 1er. Cadets : LAUGIER 2e, BONNET 1er, GIRARD 3e, MAIRONE M. 1er, ROUSTAN 3e, BENITO 1er, Féminines : CALVAIRE 1er, SCHMALTZ 1er, CORREARD 1er, BRUN 2e, LERUSSI 1er. Junior : MAIRONE G et CODOUL 3e. Senior : ANDRE 1er, ALELLO 2e, MAIRONE 3e et PASCUITO 1er.
- **Dimanche 22 novembre 1981** ANDRE Georges passe les kata pour le 4e Dan.
- **Vendredi 27 novembre 1981** Entrainement de masse à SAINT-AUBAN pour tous les cadets, juniors et seniors.
- **Dimanche 29 novembre 1981** A MARSEILLE, sélection pour l'équipe de Provence LAFFONT J.P. 2e.
- **Samedi 5 décembre 1981** A MARSEILLE critérium féminin CALVAIRE 3e, SCHMALTZ 2e, LERUSSI 1er.
- **Dimanche 6 décembre 1981** Passage de grade à MARSEILLE, PASCUITO, MAIRONE G.
- **Vendredi 11 décembre 1981** Entrainement de masse à SAINT-AUBAN pour tous les cadets junior, senior.
- **Dimanche 13 décembre 1981** Pascale LERUSSI combat en inter région à AVIGNON avec l'équipe de Provence.
- **Dimanche 20 décembre 1981** ANDRE et AIELLO en championnat de ligue à ISTRES.
- **Dimanche 10 janvier 1982** LERUSSI combat à MARSEILLE en inter-région senior, elle est 5e.
- **Samedi 16 janvier 1982** Championnat Départemental Cadet à SAINT-AUBAN. BENITO 1er, BONNET 1er, ROUSTAN 3e, MAIRONE 1er, LAFFONT et MICHEL 5e.
- **Dimanche 17 janvier 1982** Gérard MAIRONE passe ceinture noire à CAVAILLON.
- **Vendredi 22 janvier 1982** Entrainement de masse à SAINT-AUBAN pour tous les cadets, juniors, seniors.
- **Dimanche 24 janvier 1982** 1ere partie du tournoi benjamin FFJDA à SAINT-AUBAN. DEWEALE, GHERRAK, SCHMALTZ, RIBOTTA, BRANDALISE, IMBERT, AILLAUD, DESSAUD, SANIERE.
- **Dimanche 24 janvier 1982** Championnat de ligue cadet à MARSEILLE. ROUSTAN 5e.
- **Dimanche 31 janvier 1982** Tournoi de DIGNE. Benjamins DESSAUD 1er, CHAUD 2e, PIQUERAS 4e, AURIC 3e, DEWAELE 3e, DESSAUD D. 3e. Minimes CLOCHEPIN 2e, SCHMALTZ 2e. Cadets BONNET 2e. Junior senior MAIRONE 1er, AIELLO 1er, PASCUITO 3e, GORCE 2e. L'équipe Poussin est 2e, l'équipe Minime 2e, l'équipe Senior 3e. Classement général SISTERON 2e.
- **Dimanche 7 février 1982** Championnat de ligue par équipe cadet BENITO, BONNET, ROUSTAN, DAVIN, MAIRONE M.
- **Mercredi 10 février 1982** Championnat d'académie UNSS à MARSEILLE, LERUSSI 1er.
- **Dimanche 14 février 1982** Stage sport étude CREPS AIX-EN-PROVENCE, MAIRONE, BONNET.
- **Vendredi 26 février 1982** Entrainement de masse à SAINT-AUBAN pour tous les cadets, juniors , seniors.
- **Samedi 27 février 1982** Championnat départemental à SAINT-AUBAN féminines et minimes. LERUSSI 1er, CALVAIRE 1er, CORREARD 1er, JACOB 3e, Minimes FOLTZER 3e, CLOCHEPIN 2e, SCHMALTZ 1er, LAFFONT 1er.
- **Dimanche 28 février 1982** Christian ROUSTAN combat en inter-région à AVIGNON.
- **Vendredi 7 mai 1982** Entraînement de masse à SAINT-AUBAN pour les cadets juniors seniors.
- **Mercredi 12 mai 1982** Championnat d'académie UNSS à MARSEILLE minimes. LAFFONT 2e.
- **Dimanche 16 mai 1982** Championnat de lige des ceintures de couleur à MARSEILLE. LAFONT 5e
- **Jeudi 20 mai 1982** Tournoi des aubagnais à AIX-EN-PROVENCE. Benjamin DEXAELE 2e. Minimes SCHMALTZ 3e. Cadets BONNET 3e. Juniors/seniors G. MAIRONE 3e. M. MAIRONE 3e.
- **Dimanche 23 mai 1982** Tournoi de SISTERON. Equipe poussins benjamins Sist. 3e Equipe minime cadet Sist. I 1er Sist. II 3e Equipe féminine Sist. I 2e Sist.II 3e Benjamins : DEXAELE 2e DESSAUD 3e AILLAUD 3e. Minimes : CLOCHEPIN 2e SXHMALTZ 2e AILLAUD 3e. Cadets junior : BENITO 3e BONNET 2e MAIRONE 2e. Féminines : FILLOS 3e DESALY 3e CALVAIRE 3e CHAUD 3e LERUSSI 3e classement général 1er.
- **Dimanche 30 mai 1982** Tournoi des cadeneaux en équipe poussins benjamins et en féminines.
- **Vendredi 4 juin 1982** Passage de kata à SAINT-AUBAN.
- **Dimanche 20 juin 1982** Passage de ceinture noire à MARSEILLE Jean-Paul PASCUITO passe ceinture noire 1er DAN.
- **Dimanche 27 juin 1982** Réunion de professeur perfectionnement «KUATSU» à AUBAGNE.

La saison 81/82 a été bonne, nous espérons que la saison 82/83 sera encore meilleure.

Le «Dojo» salle des combes avec le concours de la municipalité est en cours de rénovation.

La rentrée du judo aura lieu le mercredi 1er septembre 1982 pour tous les judokas. On peut s'inscrire à partir de 6 ans et sans limite d'âge supérieure.

- **Dimanche 7 mars 1982** Championnat de ligue à MARSEILLE féminines. LERUSSI 1er, CALVAIRE 3e, CORREARD 3e.
- **Dimanche 14 mars 1982** SAINT-AUBAN tournoi benjamin dernière partie. PESSAUD 1er, IMBERT 2e, SCHMALTZ 2e, DEWAELE 2e, SANIERE 2e, AILLAUD 2e, GHERRAK 3e, RIBOTTA 3e, BINARD 3e. Classement général SISTERON à la coupe du meilleur club,
- **Vendredi 19 mars 1982** A SAINT-AUBAN, sélection départementale UNSS. LAUGIER, ROUSTAN, LAFFONT J.P.
- **Dimanche 21 mars 1982** Tournoi d'ORAISON. L'équipe poussin est 3e, benjamin DESSAUD 3e, minimes FOLTZER 3e, CLOCHEPIN 3e, SCHMALTZ 3e, CAVALLI 3e, féminines CHAUD 2e, CORREARD 3e.
- **Vendredi 26 mars 1982** Entrainement de masse à SAINT-AUBAN pour tous les cadets, juniors, séniors.
- **Samedi 27 mars 1982** Examen kata ceinture noire SAINT-AUBAN.
- **Dimanche 28 mars 1982** Championnat de ligue minime à CAVAILLON, LAFFONT C. 2e.
- **Mercredi 31 mars 1982** Championnat d'académie UNSS cadet à MARSEILLE, BENITO 3e.
- **Dimanche 4 avril 1982** Passage de grade à MARSEILLE.
- **Dimanche 18 avril 1982** Passage de grade à SAINTE-TULLE.
- **Vendredi 23 avril 1982** Entrainement de masse à SAINT-AUBAN pour tous les cadets, juniors, seniors.
- **Samedi 24 avril 1982** Championnat départemental des ceintures de couleur à SAINT-AUBAN, BENITO 1er, BONNET 1er, ROUSTAN 2e, LAFFONT 2e, MAIRONE 1er.
- **Dimanche 25 avril 1982** A MARSEILLE championnat des minimes lourds LAFFONT 2e.
- **Samedi 1er mai 1982** Tournoi international d'AVIGNON, MAIRONE, LAUGIER, BONNET.
- **Dimanche 2 mai 1982** Michaël MAIRONE 3e par équipe au tournoi d'AVIGNON.
- **Dimanche 2 mai 1982** Tournoi de FORCALQUIER, benjamin DEWAELE 1er, SCHMALTZ 3e, minimes LAFFONT 1er, féminines LERUSSI 1er, cadets BONNET 1er, ROUSTAN 3e, juniors/seniors MAIRONE 1er, Classement général SISTERON 3e.

CYCLO-CLUB SISTERONAIS

Dimanche 11 juillet :

- **groupe I** : Départ à 7 h devant la mairie. SISTERON, RIBIERS, LARAGNE, SERRES, VEYNES, D.20, COL D'ESPREAUX, BARCILLONNETTE, MONETIER, ALLEMONT, D.12, D.4, THEZE, D.4, D.304, D.951, LA BAUME, SISTERON : soit 110 km.
- **groupe II** : Départ à 8 h devant la mairie. Itinéraire du groupe I, pris à l'envers, et retour à SISTERON avec le groupe I.

CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE : FRANÇOIS MASSOT INTERVIENT AUPRES DE M. LE MINISTRE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT

Lors du débat consacré aux questions orales à l'Assemblée Nationale, le député François MASSOT a appelé l'attention de M. Roger QUILLIOT, ministre de l'Urbanisme et du Logement, sur la situation de la construction dans notre département.

En effet, les efforts du Gouvernement en ce domaine demeurent particulièrement soutenus (cette année, 30.000 prêts aidés supplémentaires pour l'accession à la propriété ont été débloqués et les dotations budgétaires augmentées de 32 % pour la construction et de 71 % pour l'amélioration de l'habitat) ; leur incidence n'est pas encore intégralement ressentie dans notre département.

Plusieurs raisons permettent d'expliquer cette situation :

- tout d'abord, dans les Alpes de Haute-Provence, bien qu'il connaisse un essor considérable, le secteur aidé ne représente actuellement que 17 % de l'activité des entreprises du bâtiment,

- ensuite, dans notre département, la construction de logements n'est elle-même que résiduelle : elle ne concerne que 40 % de l'activité des entreprises spécialisées, la grande majorité des mises en chantiers résultant de l'édification ou de la restauration de bâtiments agricoles, de résidences secondaires ou d'habitats de loisir.

Pourtant, comme devait le faire observer François MASSOT en ce domaine, par sa situation géographique et son ensoleillement exceptionnels, notre département a un rôle moteur à jouer.

Ainsi, pour notre député, permettre aux Alpes de Haute-Provence de devenir un département-pilote en matière d'activités de loisirs de pleine nature suppose de relancer l'investissement, notamment en incitant les principaux investisseurs du secteur social ou des entreprises nationalisées à investir dans les structures d'accueil nécessaires au succès de la cinquième semaine de congés payés.

M. MASSOT devait d'ailleurs rencontrer, sur ce point, un interlocuteur particulièrement attentif en la personne de M. Roger QUILLIOT. Celui-ci se déclare, en effet, tout à fait favorable à une politique associant les organismes sociaux au développement de l'investissement en matière de tourisme.

Le premier ministre, M. Pierre MAUROY, a d'ailleurs confié à M. Pierre MERLIN une mission d'étude sur le développement du tourisme à vocation sociale dans les zones touristiques et, notamment, en montagne, étude qui portera sur les mécanismes financiers de l'intervention de l'Etat et de la participation du secteur de l'économie sociale dans ce domaine.

Il semble donc que des conclusions extrêmement instructives pour notre département pourront être retirées de ce rapport qui, ainsi que devait l'annoncer M. le ministre de l'Urbanisme et du Logement devant l'Assemblée Nationale, sera probablement déposé vers la mi-juillet.

XXVIIe NUITS DE LA CITADELLE C'EST BIENTÔT !

Nous sommes maintenant à deux semaines de la première soirée des XXVIIe Nuits de la Citadelle.

A l'imprimerie les textes de présentation sont sur le plomb, les affiches qui vont émailler murs et vitrines sont prêtes. On a repeint mats et panneaux, les oriflammes attendent le 17 juillet pour flotter au bon vent de l'avenue et on a renouvelé les grands drapeaux du tunnel, prestigieux pavois sur fond de Citadelle.

A la Citadelle, justement, toute l'installation électrique est actuellement refondue. Trop vétuste, dangereuse même, elle appelait un renouvellement : les batteries de projecteurs sont déplacées, reculées. La danse plus exigeante a contraint A.T.M. à augmenter les sources de lumière et nous y gagnerons de meilleurs éclairages.

———

Tout est prêt donc pour recevoir Théâtre, Danse et Musique.

De bonnes nouvelles nous parviennent des orchestres, des solistes, des danseurs. On répète à Paris «Jules CESAR». Jean-Louis MARTIN-BARBAZ le metteur en scène de l'oeuvre de Shakespeare sera là mardi avec Jean DESCHAMPS pour mettre en place la tragédie. A Sisteron tout est différent de Vaison. Point d'objets, de meubles que le décor minéral n'admet pas, repousse invinciblement.

L'oeuvre à Sisteron prend une dimension verticale, alors qu'elle est jouée à plat à Vaison. Cela pose des «problèmes passionnants» nous a dit au téléphone Jean-Louis MARTIN-BARBAZ. Et savez-vous que sur les scènes on comptera 60 acteurs et figurants, ce «Jules CESAR» étant l'oeuvre de Shakespeare la plus mouvementée, la plus animée. C'est la Curie de Rome et tout le Forum qui entrent en scène autour du meurtre de César.

———

Les danseurs du 7 août vont prendre le chemin de l'Espagne où ils donnent une suite de représentations. C'est sur leur route que nous les arrêtons à Sisteron pour ce «Lac des Cygnes» qui sera donné à Madrid quelques jours plus tard.

Ivry GITLIS a arrêté définitivement le programme qu'il offrira à Saint-Dominique : Bach, Beethoven et César Franck. De Beethoven la «Sonate à Krentzer», et la grande, bouleversante «Sonate» de Franck qui fut jouée pour la première fois par le grand Isaïe. Isaïe, l'ami d'enfance et d'études de Prosper MARNEFFE que les bonnes mémoires sisteronnaises n'ont point oublié. Nous y reviendrons!

Bonnes nouvelles encore de Victoria De Los Angeles qui est rentrée à Madrid après sa longue tournée américaine. Que va t'elle nous offrir ? Elle n'a pris encore aucune décision : Peut-on souhaiter entendre son «Cycle espagnol» entre autres oeuvres ?

Ces chants de l'Ibérie, de la Renaissance au XIXe siècle, qui ont bouleversé cet hiver le public parisien.

Et plus près de nous voici l'Orchestre National de Chambre de Roumanie que nous entendrons le 21 juillet à Saint- Dominique.

Les musiciens romains nous viendront d'Aix-en-Provence avant de se produire à Sarlat, Bordeaux, Toulouse. C'est un programme baroque qu'ils nous offriront ce qui n'est point étonnant pour ces musiciens d'un pays latin qui a toujours avidement regardé vers l'Occident.

A bientôt d'autres nouvelles ! Ah, que ce temps chaud, éprouvant presque, dure, pour nous offrir des soirées brûlantes où il fera bon attendre les premières fraîcheurs de la nuit devant Shakespeare, Tchaikovsky, Bach, Beethoven et les parfums d'Andalousie.

A.T.M.

Raymond KOSMICKI

pédicure - podologue

informe sa clientèle de la fermeture du cabinet du 14 juillet au 1er août 1982

Réouverture le lundi 2 août à 14 h

6, place du Dr ROBERT
04200 SISTERON tél. (92) 61.22.03

DESSAUD Frères

Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles

*

Les Grandes Blaches - MISON
TEL. 61.08.03

Av. du Stade - SISTERON - TEL. 68.41.73.

STUDIO PHOTO

HUGUET José

Ombres et lumières de Haute-Provence
Posters de la région

Vos photos amateur en 48h

Un artisan à votre service

53, rue Saunerie - Tél.: (92) 61.09.98 - 04200 SISTERON

BAR DOMINO
MERCREDI 14 JUILLET 1982

GRAND CONCOURS de BOULES
JEU PROVENÇAL - DOUBLETTE
PATRONNE PAR CASANIS

600 F D'INDEMNITES
Plus frais de participation

Tirage 9 h 30 - Organisation Boule Sisteronnaise

15 h **CONSOLANTE A PETANQUE**

GBP **INFORMATION**

« L'ELECTRON CHIC »

Vous rappelant que nous avons le stock de jeux-jouets le plus important de la région, nous vous proposons les **JEUX ELECTRONIQUES A CRISTAUX LIQUIDES :**

— 2 niveaux de difficultés
— score-totaliseur d'erreurs
— heure de deux fuseaux horaires
— calendrier
— alarme musicale
— chronomètre au 1-10e de seconde

GRAND BAZAR PARISIEN

61, RUE DROITE - 04200 SISTERON - ☎ 61.00.53

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

CAISSE D'EPARGNE DE SISTERON, SAINT-AUBAN, CHATEAU-ARNOUX, VOLONNE

informe son aimable clientèle que ses guichets seront fermés le **mardi 13 juillet 1982.**
réouverture normale : **jeudi 15 juillet 1982.**

Le Directeur,
D. SPAGNOU

REMERCIEMENTS

Sisteron-Oraison-Digne-Le Poët

Monsieur et Madame René MARIOTTI, leurs enfants Bernard et Françoise ;

Monsieur et Madame Justin EYSSERIC, leurs enfants Pierre, Jeanne et Guy ;

Parents et alliés ;

Très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Vve Anna MARIOTTI
née TRUCHET

Vous adressent leurs très sincères remerciements.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 juin 1982.

PRESENTS :
Monsieur ROMAN André, Maire de SISTERON ; Messieurs Les Adjoints MAGEN, CHAILLAN, RIBES, TREMELAT, LAURENT ; Messieurs BONTOUX, CHEILAN, AMAT, CHAUVIN, MICHEL, ROLLAND Maurice, ROLLAND Yves, PAU, BREMOND, BRUNET, Mesdames JULIEN, MACHEMIN.

ABSENTS EXCUSES :
Messieurs CASTEL, FAUQUE, MOURIER, LIEUTIER.

ETAIENT EGALEMENT PRESENTS :
Madame CLAVELIN (Rédacteur), Messieurs SERREAULT (Adjoint Technique Principal) et BRIOIS (Agent Principal).

SECRETAIRE DE SEANCE :
Monsieur AMAT Maurice.

Il est donné lecture du dernier procès verbal de séance.

Un conseiller demande des précisions sur la vente de l'ancien bâtiment E.D.F. - CHANTEREINE.

Monsieur Le Maire rappelle qu'un compromis de vente a été signé avec l'Entreprise GARDIOL et que l'affaire suit son cours.

Les conseillers sont invités à signer le registre des délibérations.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1 - S.P.E - CONVENTION D'O.P.A.H

Afin de continuer l'action engagée dans le but d'améliorer les conditions de vie dans le centre de la Commune, le Conseil Municipal est invité à approuver un programme d'actions à réaliser et à mettre en oeuvre à savoir :

- une action sur l'amélioration de l'habitat portant sur 266 logements. Les logements se répartissent de la façon suivante :
  • 51 logements appartenant à des propriétaires occupants
  • 165 logements à des propriétaires bailleurs
  • 50 logements acquis et améliorés par des organismes sociaux.
- une action sur la résorption d'îlots insalubres avec construction de logements et aménagement d'espaces publics
- une action foncière afin de faciliter la construction de logements sociaux dans le centre
- des actions d'accompagnement :
  • amélioration et création des échanges entre les quartiers par le traitement piétonnier des andrônes
  • curetage et aménagement d'un îlot rue de la Croix
  • curetage rue Font Claude
  • aménagement de la Place du Docteur Robert et remise en valeur de la fontaine
  • aménagement de l'espace jouxtant le couvent des Visitandines
  • aménagement d'un parc de stationnement et d'un escalier en haut de la Coste
  • aménagement d'un parc de stationnement derrière le Tivoli
  • action de restauration de façades.
- une action d'animation et d'information.

A l'issue de cet exposé, Monsieur Le Maire rappelle que la participation de la ville pour l'année 1982 sera cumulée avec celle de 1983 pour un total de 98.930 + 213.745 F, la S.P.E. faisant l'avance des 6 premiers mois.

Il rappelle également qu'une subvention de l'E.P.R pourrait venir en déduction de la participation communale.

Il précise que pour aider les propriétaires à faire leurs travaux d'amélioration et pour bénéficier en tant que commune des aides de l'Etat pour la réalisation des actions lui incombant, le Conseil Municipal doit s'engager avec l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat dans le cadre d'une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat d'une durée de trois ans.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le programme d'actions et la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat d'une durée de trois ans.

Le Conseil doit également se prononcer sur le choix de l'équipe d'intervention qui pourrait être la S.P.E.

Accord à l'unanimité.

2 - VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A LA SOCIETE AUDIBERT

Accord à l'unanimité pour vendre une parcelle de terrain sur la zone du plan ROMAN à la société AUDIBERT afin que celle-ci puisse installer rapidement son abattoir privé.

3 - ADHESION A LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES LOCALES PROPRIETAIRES D'ABATTOIRS PUBLICS

Cette adhésion, qui permettrait d'obtenir de précieux renseignements sur la gestion des Abattoirs, avait été programmée et doit être entérinée.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

4 - PETITION DU QUARTIER DU THOR SUR MODIFICATION DU P.O.S.

Lors d'une modification du P.O.S, le règlement des zones U C a été modifié : la hauteur des constructions a été portée à l'égoût du toit à 9 m (soit Rez-de-chaussée + 2 étages). Or la suppression de la réserve foncière sur le terrain MARCIEN pose un problème spécifique pour ce quartier du Thor dont les propriétaires souhaitent que la hauteur des constructions soit ramenée à 7 m (Rez-de-chaussée + 1 étage).

Après lecture de la pétition, il est décidé à l'unanimité de ramener dans ce secteur, la hauteur des constructions à 7 m à l'égoût du toit.

5 - S.N.C.F - PASSAGE A NIVEAU N°69

Il est donné lecture d'un courrier de la S.N.C.F à ce sujet ainsi que d'une lettre reçue récemment, par laquelle Madame COMBE qui effectue des remplacements sur le PN 69 souhaite conserver son emploi.

Il est décidé de demander à la S.N.C.F pour cette personne les mêmes garanties de reclassement que pour Madame CHAUVET.

Dès assurance de ces garanties la délibération concernant la suppression du PN 69 sera prise.

6 - LOGIS FAMILIAL

Le maire rappelle les malfaçons très graves dont souffrent les logements de la Cité des Sources.

Un recours auprès du tribunal a été demandé par la société H.L.M LOGIS FAMILIAL propriétaires des bâtiments.

Afin que les travaux puissent être rapidement engagés, étant donné la gravité des désordres constatés, la Société LOGIS FAMILIAL demande le cautionnement de la Commune pour un emprunt sur frais avancés de 1.100.000 Francs qu'elle doit contracter auprès du Crédit Mutuel Méditerranéen.

Selon la correspondance de la Société Logis Familial, les travaux pourraient alors débuter dès le mois de septembre.

Accord à l'unanimité.

7 - CINEMA «LE REX»

Le contrat arrivant à expiration, le propriétaire demande une réactualisation de la contribution versée par la commune qui serait ainsi portée de 600 F à 800 F par mois.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

8 - SUBVENTION LOTISSEMENT METELINE

Conformément à la circulaire préfectorale du 3 juillet 1981, il est possible de demander une subvention au conseil général pour l'acquisition et l'aménagement de la zone industrielle de Météline. Cette subvention pourrait être de 1,50 Francs le m² pour l'acquisition et de 5 Francs le m² pour l'aménagement. Cette subvention est plafonnée à 1 ha 50 a pour la commune de SISTERON.

Accord du Conseil à l'unanimité.

9 - SYNDICAT D'INITIATIVE

Monsieur Le Maire indique qu'il y a lieu d'annuler la délibération du 4 janvier 1964 et sa convention attribuant au Syndicat d'Initiative un local, place de la République et d'établir une nouvelle convention pour l'attribution d'un nouveau local, Avenue Paul Arène dans le bâtiment de la Bibliothèque Municipale, au prix symbolique de 10 F.

10 - ACADEMIE

Création d'une 5e classe à l'école élémentaire du Thor.

accord à l'unanimité.

11 - SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Le Conseil Général a alloué la somme de 300 Francs par poste de psychologue et de rééducateur soit 1.500 Francs pour 5 postes. Une délibération du Conseil Municipal est nécessaire pour permettre le mandatement de cette somme à la Commune.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

12 - OFFICE DE LA CULTURE

Monsieur MICHEL Jacky, Président de l'Office donne lecture du règlement intérieur qui a été établi.

Il est demandé aux Conseillers Municipaux de se prononcer sur les questions suivantes :

- Désignation de 2 commissaires aux comptes en dehors des 10 membres du Conseil d'Administration : sont nommés Messieurs BRUNET et BONTOUX.
- Détachement éventuel des Employés Municipaux de l'Office.

Accord à l'unanimité.

Un conseiller demande une précision supplémentaire en ce qui concerne l'affectation des postes à l'Office de la Culture et à la future régie des Eaux. Monsieur Le Maire indique que cette question sera vue en commission du personnel.

- Création d'un centre d'hébergement :

Monsieur l'Adjoint à la Culture expose le projet de création d'un centre d'hébergement au 3e étage du bâtiment Tivoli.

Après délibération, la gestion des locaux du 3e étage du bâtiment Tivoli est confiée à l'Office de la Culture par 16 voix pour 2 abstentions.

Les Conseillers Municipaux sont d'autre part informés qu'une employée rémunérée par Jeunesse et Sport effectue actuellement un stage à l'Office.

QUESTIONS DIVERSES

1 - NOUVEL ABATTOIR :

Monsieur Le Maire rappelle le plan de financement.

Il donne également lecture de la lettre de Monsieur PEZET, précisant que la participation de la région sera évoquée au Conseil Régional en juillet prochain.
Une participation de 20 % a été demandée, soit 3.000.000 Francs environ.

Monsieur Le Maire précise que l'approbation de l'A.P.S par le Conseil Municipal ne peut être envisagée sans un calage définitif du plan de financement.

2 - AUTOROUTE A 51

Il est donné lecture de la pétition pour le maintien du C.D.4 dans sa totalité.

Monsieur Le Maire donne lecture d'un extrait de la lettre qui lui a été adressée par Monsieur Le Directeur Départemental de l'équipement à ce sujet :

«Le principe du rétablissement du C.D.4 est clairement défini. Les études définitives n'ayant pas eu lieu, il est prématuré d'indiquer sur un plan le tracé qui sera retenu en concertation avec les municipalités intéressées.»

3 - TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour est portée de 0,08 F à 1 F conformément à la loi de finances pour 1982, à compter du 1er juillet 1982 pour le camping uniquement.

4 - EAU BRUTE INDUSTRIELLE

Par délibération en date du 21 octobre 1981, le Conseil Municipal a demandé l'attribution d'une subvention pour réalisation d'un projet d'alimentation en eau brute de la zone industrielle à partir de SOLEILLET pour une dépense de 1.936.000 F.

Monsieur Le Préfet dans sa réponse en date du 29 avril 1982 indique en motif de refus de cette demande que ce type d'opération ne relève d'aucune ligne du Budget de l'Etat et qu'il convient, s'agissant de la desserte d'une zone opérationnelle, d'inclure le coût de l'investissement dans le calcul du prix des lots et dans celui de l'eau consommée par les utilisateurs.

5 - COURTS DE TENNIS

Il est donné lecture de l'arrêté modifié.

6 - GRAVIERE FONTBETON : Commune de VALERNES

Monsieur Le Maire indique qu'un arrêté préfectoral a été pris malgré l'avis défavorable du Conseil Municipal. Il demande l'autorisation d'intervenir auprès de Monsieur Le Ministre de l'Environnement afin que cet arrêté ne soit pas mis à exécution. Il rappelle à cet effet la motivation de la réponse défavorable du Conseil à savoir :

- préjudice de l'environnement
- pollution éventuelle des nappes phréatiques.

7 - PREMIERES MALFAÇONS LYCEE

Jugement le 1er juillet 1982 à 9 Heures.

8 - STATION D'EPURATION SAPCHIM

Eventuellement prise en charge des effluents des futurs abattoirs (ZAC Plan ROMAN) par la Station de traitement de l'usine. Une réunion est prévue à cet effet le 5 juillet prochain.

9 - LECTURE D'UNE LETTRE DU SYNDICAT C.G.T COMMUNAL

Une délibération sera prise pour soutenir la revendication du 13e mois statutaire.

10 - Un conseiller demande des explications sur le non passage des Grognards de Napoléon à SISTERON.

Réponse lui a été donnée : cette association a repris contact avec la Mairie trop tardivement et il est à signaler que le passage des Grognards dans d'autres villes n'a pas toujours été aussi prestigieux qu'une certaine presse a bien voulu le dire.

11 - Un Adjoint demande une étude sur l'accès du chemin de la Durancette.

12 - Un Adjoint souhaiterait que l'on reparle du projet de voie entre le Thor et Beaulieu.

La séance est levée à 10 H 45.

Robert JEDOR
Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41
Tous Travaux de
- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

Vient de paraître :
L'HISTOIRE D'UN BOULANGER
« MES SOUVENIRS 1939-1945 »
de M. Marcel CLEMENT.
En vente à la Librairie Lieutier, rue Droite et au magasin Foto Labo 04 M. Binard, av. Paul-Arène.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Pour tous vos travaux... ...petits et gros
Installation de chauffage électrique
consulté...
JEAN-PAUL ESPINASSE
Saint-Pierre le Bas 04200 SISTERON ☎ 61.20.82
Eh ! N'oubliez pas : Faites faire un devis, c'est gratuit

alpes salon

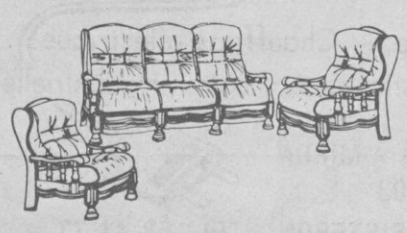

GRAND CHOIX DE SALONS CUIRS ET TISSUS TOUS STYLES
R.N. 96 (entre Manosque et Volx) — ☎ (92) 78.45.14
Heures d'ouverture : de 10 h à 12 h - de 15 h à 20 h

OUVERTURE de la PIZZERIA du GRAND CAFE
16, rue saunerie à SISTERON
Vendredi 18 juin de 20 h à 1 h du matin
Ouvert tous les jours
Réservation au 61.12.04

Régine et Jean-Gérard
seront heureux de vous accueillir
dans une ambiance amicale.

IMPRIMERIE NOUVELLE
Rue de la Coste — 04200 SISTERON — Directeur Gérant : René GOGLIO

EGLISE EVANGELIQUE
8, avenue Jean Jaurès
04200 SISTERON
- **culte** dimanche 10 h
- **évangélisation** lundi 16 h
- **étude biblique** jeudi 19 h 30

Le culte protestant aura lieu le **11 juillet à 8 h 30** à la salle de réunion de la mairie de Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

SOUVENIRS DU VOYAGE EN CORSE CYCLO-CLUB ROUE D'OR S.E.V. HERBOLZHEIM

★★★★★

UN TRONE POUR UN ROYAUME

Nous allions rejoindre la mer, quittant ses charmants villages de montagne où la vie se passe au ralentit méritant d'être mieux couru. Partout de Zivaco en direction du col de la Vache où en toute liberté passent les ruminants accompagnés, il est vrai, de quelques ânes en mal d'aventures, assiègeant un camping-car, l'un avait en partie envahi l'habitacle au grand désespoir des locataires, ne sachant plus que faire nous gardant bien d'intervenir chez autrui. Zonza fût rapidement atteint, il était dit que la journée s'effectuerait au grand régime, hésitant quelques fois à certains croisements, les panneaux ressemblant beaucoup plus à des cibles de tir et l'emploi du mot passoire ne serait pas malvenu.

Le col de Bavella au départ de Zonza devenait facultatif, nos «fadas» ne s'en privèrent pas, les autres rejoignant directement l'Osjjedale pour les déjeuners. MICHEL comme à son habitude avait bien fait les choses, les victuailles nous attendaient au bord d'un lac, nous fûmes surpris d'être seuls, l'explication fût simple, profitant d'une chaussée en excellent état et en légère pente roulant le nez au guidon roue dans roue tels de vrais cyclos ils ne virent pas notre maître queue occupé qu'il était à la mise en place du matériel de camping. L'arrière garde et les «fadas» qui nous avaient rejoint ne se privèrent pas d'une double ration en compagnie des cochons accompagnés d'une vache, scène bucolique s'il en est une et des touristes belges firent les frais de notre gentillesse à leur envoyer ces gentils compagnons passant sous les tables, vous poussant pour être plus à leurs aises. Nous arrivâmes à Porto Vecchio en un temps reccord, passant de 1000 m à 0 en quelques 18 kms, et toujours avec l'effectif réduit. Nos amis qui avaient dû se rendre compte de leur erreur n'étaient pas difficile à trouver car, connaissant nos lascars, le premier restaurant fût le bon. C'est en 52 x 16 que nous allions rallier Bonifacio. Gunther fit des siennes à grande vitesse devant la pancarte mentionnant Hôtel à 10 mètres pour éclater ses deux boyaux, vaut mieux tard que jamais. En avance sur l'horaire, la décision d'une baignade était prise, pas de problèmes sauf que la plage se trouvait à 6 km avec, en prime, une escalade «vélo quand tu nous tiens». Il est parfois des histoires qui font sourire, vu qu'elles paraissent invraisemblables, pourtant l'un d'entre nous doit les attirer. Imaginez un hôtel avec de nombreuses chambres, toutes munies des commodités, rien de plus simple diriez vous, si ce n'est que notre ami avait vu dès son arrivée ce qu'il recherchait à présent. Il s'y rendit, s'installa royalement, mais voilà il ne s'agissait pas de celui de sa chambre ni celles occupées par l'un d'entre nous nais bien chez de paisibles touristes. Pour lui, en pleine réflexion, trouvant que l'isolation laissait à désirer, se rendit compte de sa méprise. La serrure se fit récalcitrante ; ne sachant comment réclamer de l'aide, son cœur battant la chamade et transpirant comme à la suite d'un gros effort jusqu'à la délivrance soudaine qui ressembla à un sauve-qui-peut laissant les occupants légaux dans la plus grande ignorance d'une telle intrusion, tous occupés qu'ils étaient à autre chose.

Un restaurant du port nous accueillit, cadre agréable, cuisine soignée, poissons en tous genres de quoi passer une bonne soirée, sauf pour notre intendant qui faillit défaillir à la lecture du menu, s'inquiétant du prix qui serait demandé. La somme devait s'avérer raisonnable puisqu'il s'offrit deux apéritifs de soulagement. GUNTHER dont c'était l'anniversaire et qui l'avait déjà fêté à sa façon quelques heures auparavant, offrit un supplément de vin ce que MARTINEZ apprécia à sa façon en oubliant même la Roue d'Or, ses co-équipiers tentèrent bien quelque chose mais le fou-rire de PHILIPPE fut communicatif et même les MARTIN qui lui avait laisser entrevoir les foudres de leur président ne furent que s'associer à la grande joie de tous. SAROLI en tant que compagnon de chambre avait bien entre deux coups de fourchettes quelques pensées sur la nuit à venir qui s'estompèrent bien vite. Un petit tour à la discothèque s'imposait, ce que IERNO avait depuis longtemps repéré et qui devint notre guide.

C'est à une heure avancée que nous avons repris le chemin pour bénéficier d'un repos bien gagné. MEGY ayant des souvenirs de géométrie qu'il voulut mettre en application, de ce que la plus courte distance entre deux points était la ligne droite, ne dut son salut qu'à l'intendant en l'interrogeant sur le pourquoi de son arrêt. C'était le bord du quai.

A SUIVRE ...

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE SISTERON

Résultats des examens fédéraux de l'année 1981/1982 :

• **Classe de solfège : préparatoire 1**

Nom Prénom, totaux / 50, mentions

ABBED Salira (26,25-moyen) ; ALBERT Sandrine (32-A.B.) ; AMIC Marilyne (26.50-moyen) ; AUGUSTE Céline (19,75-) ; BAILLY Christelle (27,25-moyen) ; BAILLY Sébastien (17,50-) ; BINARD Christelle (26,50-moyen) ; BOUCHER Yannick (31-moyen) ; CHEILAN Jean-Marc (27,50-moyen) ; CONBELAS Sophie (40,75-bien) ; COUYERE Gilles (37,25-bien) ; DUFORT Séverine (28,75-moyen) ; FONTANA Evelaine (28,50-moyen) ; GIRAUD Jean-Michel (34,25-A.B.) ; GUISGAND Gwladys (27-moyen) ; HENRI Nicolas (32,25-A.B.) ; HYPPOLITE Alexandre (25,50-moyen) ; LATIL Frédéric (32,25-A.B.) ; MASSOT Bertrand (31,25-moyen) ; MEVHOLON Pierre (30,25-moyen) : PELLEGRIN Florence (32,25-A.B.) ; PUCHE Christelle (32-A.B.) ; VASSE Ingrid (25,75-moyen) ; VILLECROSE Delphine (29,75-moyen).

• **Moyen 2 :**

AILLAUD William (29,5-moyen)

Solfège Préparatoire 2 — **Instrument Préparatoire 1**

NOM Prénom	Totaux/50	Mentions	Instruments	Totaux/20	Mentions
ABBEB Djamila	30	Moyen	Flûte PI	13	A.B.
BAILLY Isabelle	26.50	Moyen	Flûte PI	15.50	Bien
DAMOUS Dalila	29.75	Moyen	-	-	-
DE SOUZA Adelia	28.75	Moyen	-	-	-
FAYOL Laurence	37	A.B.	-	-	-
FAYOL Jean-Renaud	40	Bien	Clarinette P	17	Bien
JEAN Séverine	44	Bien	Flûte PI	19.50	Très bien
IMBERT David	24.25	-	-	-	-
IMBERT Elisabeth	43.25	Bien	-	-	-
LAFONT Christelle	26.50	Moyen	-	-	-
JOUVE Véronique	34	A.B.	Clarinette PI	15	Bien
MEVHOLON Philippe	39.50	A.B.	Clarinette PI	10.50	Moyen
MINETTO Carole	37	A.B.	Clarinette PI	12.50	Moyen
MINETTO Cécile	39.25	A.B.	-	-	-
MINGAUD Valérie	44.50	Bien	Clarinette PI	15.50	Bien
OLBORSKY Didier	25.75	Moyen	-	-	-
OLBORSKY Hervé	19.50	-	-	-	-
RICHAUD Christophe	15	-	Trompette PI	15	Bien
VASQUEZ Cyril	41	Bien	Trompette PI	16.75	Bien

Solfège Elémentaire 1 — **Instrument PI P2**

FARID Abbeb	23	-	Piston PI	12.75	Moyen
HEYRIES Anne	28.50	Moyen	-	-	-
HEYRIES Fabrice	39.75	A.B.	-	-	-
LAMARQUE Emmanuel	29.75	Moyen	Hautbois PI	Bien	
MEVHOLON Chantal	39	A.B.	Flûte P2	16.50	Bien

Solfège Moyen 1 — **Instrument P2 E2**

HEYRIES Isabelle	23	-	Flûte P2	17	Bien
BENOIT Sylvie	19.50	-	Clarinette P2	16	Bien
D'ANNOVILLE Olivier	24	-	-	-	-
CHEILAN Hervé	19.25	-	Clarinette E2	11.25	Moyen
MOERE Jérôme	-	-	Piston E2	17.50	Bien
PAU Stéphane	18.25	-	SAXO ALTO P2	17.50	Bien
TROUCHE Isabelle	32.25	A.B.	Clarinette E2	13.50	A.B.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

• Angelina Jacquie Claire, née le 1er juillet 1982, fille de Patrick BIORET et de Celestina POLONI, domiciliés à SISTERON.

• Nicolas, né le 2 juillet 1982, fils de Guiseppe AVERSA et de Josette FOUQUE, domiciliés à PEIPIN.

DECES

• Placide Justin BAYLE, 79 ans, domicilié à CLAMENSANE.

• Joséphine Adeline Louise BREMOND, veuve, 85 ans, domiciliée à NOYERS s/ JABRON.

MARIAGE

• Le 10 juillet, sera célébré le mariage de Vincent JACQUEMART et de Carole HERBET à 15 h.

Le Maire communique :

La deuxième élection générale des conseillers Prud'hommes aura lieu le :

8 décembre prochain

La première phase de l'organisation de ces élections s'étend du 1er juin au 31 juillet. Elle se déroule pour l'essentiel dans les entreprises et consiste en l'élaboration des déclarations rédigées par les employeurs en vue de leur propre inscription sur la liste électorale et en vue de l'inscription des salariés.

Ces déclarations doivent parvenir en mairie avant le 31 juillet.

Toute personne employant au moins 1 salarié doit établir une ou plusieurs déclarations nominatives.

Cette déclaration concerne tous les salariés présents à l'entreprise le 31 mai. Tous les salariés autre que ceux de l'encadrement d'un même établissement ou entreprise, sont rattachés à la section qui représente l'activité principale de l'entreprise. Le critère de l'activité principale est celui du plus grand nombre de salariés employés dans cette activité.

L'attachement des salariés aux diverses sections (en dehors de la section encadrement) est dicté par le numéro de code A.P.E. attribué par l'I.N.S.E.E. à l'employeur et qui doit figurer obligatoirement sur le bulletin de paie.

Dans ces déclarations, l'employeur doit mentionner expressement le domicile personnel de chaque salarié.

Les salariés et employeurs peuvent obtenir des renseignements complémentaires en mairie.

TRIPERIE
Volaillerie - Charcuterie
aux produits frais et naturels
rue de l'horloge tél. 68.42.73
04200 SISTERON
fermé le lundi

Garden-Center
Georges BLANC
Sisteron — ☎ 61.18.72
—o—
MOIS DE JUILLET
DECOUPE DE BOIS SUR MACHINE DE PRECISION
TOUT POUR LE BRICOLAGE
TOUT POUR LE JARDIN
ET TOUTE LA POTERIE

SURDITE

Opticien diplômé E.N.O.M.
Les Arcades tél. 61.15.60
04200 SISTERON

PETITES ANNONCES

5000 à 6000 lecteurs chaque semaine

••••••

VENDS SUZUKI 125 E R mod. 80 très bon état tél. 61.13.74

PERDU le 10 juin REX chien poil ras noir poitrail blanc qu. la pierre M. PASCAL 04200 PEIPIN tél. M. Linares Bar du Centre 64.14.15 récompense

VENDS cuisinière gaz far + res peu servi 750 F tél. 61.31.43

VENDS canaris 50 F tél. 61.31.43

RECHERCHE femme de ménage 4 fois par semaine matin ou après-midi persone possédant véhicule tél. 61.22.66 H.R.

URGENT employé de banque cherche à louer F4 ou F5 Sisteron ou proximité tél. 51.13.15 H.B. 51.55.31 H.R.

SISTERON les Plantiers villa et grand terrain téléphoner au 61.08.27

CHERCHE appart. F3 sur Château-Arnoux, Volonne s'adresser au journal

A VENDRE maison F5 avec garage centre-ville s'adresser 61.04.46

DONNE chiot noir frisé et chatons tigrés tél. 61.01.30

VENDS 125 KAWASAKI KE 1979 bon état tél. 61.06.80 H.R.

REVENUS SUPPLEMENTAIRES pour personnes dynamiques désireuses de devenir distributeurs indépendants de produits d'entretien. Pour toutes informations appelez le 64.32.12

Enseignant CHERCHE à louer F2, F3, F4 Sisteron ou environ s'adresser au journal

Particulier VENDS pizzeria centre DIGNE rue piétonne raison santé tél. 31.24.25 H.R.

VENDS cuisinière électrique DE DIETRICH état neuf 1000 F cuve mazout 1000 l poêle mazout bon état 800 F M. GUIRICI 2, bloc les oliviers 04310 Peyruis

VENDS roues montées pneus cloutés 504 Peugeot et crochet de remorque de 3O4 tél. 31.16.18 à Digne

Cabinet Matrimonial
RENÉE LATIL
Rue Arnaud tél. 64.05.91
04160 L'ESCALE

36 ans pour son entourage, elle a tout, beauté, intelligence, travail intéressant, aisance pécunière. Elle **a envie de jeter le masque** et avouer qu'elle n'est qu'une femme souvent malheureuse, parce que seule.

Il n'y a que les gens qui ne savent pas ce qu'est la solitude pour s'en moquer ! 60 ans, brune, aux yeux noirs, un beau sourire et beaucoup de tendresse à donner à Mr 60/70 ans, affectueux et sincère.

Ne veut pas être indésirable auprès de ses enfants, 72 ans, retraité, revenus corrects, il vit seul dans sa maison, cultive son jardin, fait encore du sport. Il attend qu'une compagne lui sourit et pourquoi pas l'embrasser avec tendresse. Vous ?

Sécurisant par son physique (1,84 m, mince), sa gentillesse et son sens des responsabilités, 47 ans, divorcé, sans charge, ingénieur, d'un esprit très ouvert, tout l'intéresse, mais il pense qu'**une vie sans tendresse n'a pas de sens.**

© VILLE DE SISTERON

Carrefour Durance-Bléone - Carrefour Durance-Bléone

Château-Arnoux - Saint-Auban

BLOC-NOTES

dimanche 11 et lundi 12 juillet 1982

Médecin de garde :
Docteur BEDOGNI
le belvédère bloc B
tél. 64.02.15
04160 CHATEAU-ARNOUX
le 14 juillet :
Docteur BUISSON
4, rue Bastide tél. 64.16.31
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
Monsieur LOMBARD
04290 VOLONNE tél. 64.05.17
le 14 juillet :
Madame JOULIE
3, cours Péchiney tél. 64.17.25
04600 SAINT-AUBAN

Pompiers tél. 18

Gendarmerie tél. 17
64.00.02

Mairie tél. 64.06.01
permanence de 10 à 12 h

A VENDRE
Centre commercial St-JEAN
Magasin prêt-à-porter
lingerie - corsetterie
(bail tout commerce)
180 000 F tout aménagé 62 m2
prix à débattre tél. 64.17.62

ETAT CIVIL

MARIAGE

• Le 3 juillet 1982 a été célébré le mariage de Pascal Bernard LEFEBVRE et de Brigitte Marcelle Georgette LATIL.

PUBLICATION

• Michel, Clément, Louis MAUREL et Antoinette, Marie-Ange GOLE le 21 août 1982 en la mairie de Volonne.

DECES

• transcription : Robert Joseph Alix ILLY W« MEAUX le 21 juin 1982.
• transcription : Jean-Philippe MARI à MARSEILLE le 30 juin 1982.

SPECTACLE DANSES

traditionnelles et populaires alsaciennes
le vendredi 16 juillet à 21 h
au stade Grabinski
« LES LYS »

Ce spectacle nous est offert par une sympathique troupe de danses folkloriques alsaciennes.

Pas de danse, costumes rutilants, nous transportant pour une soirée au pays de la bière.

Cette soirée sera placée sous l'égide d'un instrument l'accordéon qui rythmera le pas des danseurs et des danseuses. «Les Lys» nous invitent donc à la valse et à un voyage furtif au pays des cigognes.

organisé par la M.J.C. Château-Arnoux/Saint-Auban.

• FETE LOCALE •

les 16, 17, 18, 19 & 20 juillet

Vendredi 16 :
• 20 h 30 Concours de boules à pétanque mixte nocturne (2 hommes, 1 femme) 400 F + frais de participation. Coupe du «Comité des fêtes» cercle des agents mensuels. Consolante après la 1ere partie (même endroit).

Samedi 17 :
• 9 h Concours de grosses boules en quadrettes ouvert à tous 800 F + frais de participation. Coupe du «Comité des fêtes» (inscription dans le boulodrome).
• 15 h Concours de pétanque à la mêlée à 3 (inscription dans l'enceinte du bal) 800 F + frais de participation. Consolante après la 1ere partie.
• 17 h à 20 h Tournée dans les rues de Saint-Auban de la «PENA» de Saint-Etienne du Grès.
• 21 h Retraite aux flambeaux avec la «PENA».
• 22 h Bal avec l'orchestre «Impulsion» (8 éléments).

Dimanche 18 :
• 9 h Concours de boules (jeu provençal-3) au bar des sports 2500 F + frais de participation.
• 11 h 30 Apéritif-concert avec l'orchestre «Les Angel's».
• 13 h Course cycliste 1e et 2e année juniors autour du plateau.
• 15 h Concours de boules à pétanque à l'hôtel de la cité par équipe de 3.
• 15 h 15 Course cycliste 1e, 2e et 3e catégories autour du plateau.
• 16 h Défilé des majorettes de Gardanne.
• 18 h à 20 h Bal avec «Les Angel's».
• 22 h 30 Election de «MISS Saint-Auban 82» et ses dauphines élues pendant le bal par le comité des fêtes. Concours doté.

Lundi 19 :
• 9 h Suite du concours de boules au jeu provençal au bar des sports.
• 14 h 30 Jeux enfantins.
• 21 h Défilé des majorettes «Twirlilg-club» (la Seyne sur Mer).
• 22 h Grand Feu d'Artifice avec la maison RUGGIERI.
• 23 h Grand Bal avec l'orchestre de Radio-Monte-Carlo «André AUZIAS».
• 24 h Tirage de la tombola.

Mardi 20 :
• 18 h Concours mixte de boules à l'hôtel de la cité (2 hommes-1 femme) 400 F + frais de participation. Consolante après la 1ere partie.

FOYER-CLUB DU 3e AGE

Fermeture et ouverture en fête

C'est le mardi 13 juillet 1982 que le Foyer-club fermera ses portes par une journée en fête et ouvrira à nouveau le lundi 20 septembre 1982 à 13 h par un après-midi dansant.

Voici les dates à retenir en juillet :

- **Dimanche 11** : Fête inter-club des retraités de la région à la Tour d'Aigues. Départ de Font Robert à 8 h (car de ramassage toutes les 5 minutes aux endroits habituels). Repas froid pris en commun (riz au thon en salade - rôti de porc - pommes chips - fromage - glace, vin, café). 15 h : opérette «Un de la Canebière» de Vincent SCOTTO, René SARVIC et Henri ALIBERT, interprétée par le groupe CABARET (26 artistes).

- **Mardi 13** : 14 h 30 : après-midi de clôture avec jeux divers, chants, danse, goûter dans le parc du château.

Volonne

BLOC-NOTES

dimanche 11 et lundi 12 juillet 1982

Médecin de garde :
Docteur BEDOGNI
le belvédère bloc B
tél. 64.02.15
04160 CHATEAU-ARNOUX
le 14 juillet :
Docteur BUISSON
4, rue Bastide tél. 64.16.31
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
Monsieur LOMBARD
04290 VOLONNE tél. 64.05.17
le 14 juillet :
Madame JOULIE
3, cours Péchiney tél. 64.17.25
04600 SAINT-AUBAN

Pompiers tél. 64.00.02

Gendarmerie tél. 64.00.02

Mairie tél. 64.07.57

AVIS

En raison de la sècheresse actuelle, la population est priée de ne pas arroser les jardins avec l'eau potable.

CONCOURS DE BOULES

organisé par la Boule Volonnaise
SAMEDI 10 JUILLET

Concours de boules à pétanque à la mêlée 2J.-3B. frais d'indemnités 200 F + participation 10 F par joueur.

Tirage Hôtel Touring.

21 h nocturne Concours de boules pétanque mixte 3J.-2B. indemnité 200 F + participation 10 F par joueur.

Tirage quartier Reveli.

LE GRENIER DE L'ETOFFE
Tissus - Mercerie - Passementerie
Ameublement - Voilage
Patron BURDA
Centre Commercial «Bravo»
Tél. 64.34.78
04160 CHATEAU-ARNOUX

FABILAURE FLEURS
Madame MURCIA
Fleurs Naturelles et Artificielles
Compositions Florales Articles Funéraires
INTERFLORA
Centre Commercial «Bravo»
04160 CHATEAU-ARNOUX
tél. 64.38.39 - ouvert dimanche matin

THE OLD MANOR
ANTIQUITES
MEUBLES et OBJETS ANGLAIS
Brigitte et Julian WILSON, Diplômé d'Art
Centre Commercial St-Jean - Tél. 64.33.93
04160 Château-Arnoux

A LOUER
tél. 68.40.98 ou 64.34.96

FINI LES FUITES ....
UNE SEULE ADRESSE
POUR VOUS DEPANNER
04 BRICOLAGE
Centre commercial Bravo
tél. 64.33.64 - H.R. 68.05.23
04160 CHATEAU-ARNOUX
INSTALLATIONS PROPANE - SANITAIRE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Ouvert le dimanche matin

A l'occasion de la création d'une S.A.R.L.
MAGASIN DE CONFECTION Bléone-Durance
LA JEANNERIE «LE RANCH»
centre commercial Bravo 04160 CHATEAU-ARNOUX
prévoit pour vos vacances
10 % de remise
sur toute la collection d'Eté
A partir du 26 juin
jusqu'au 30 juillet

LES MAISONS JARLANDINES
3, rue du Milieu
CHATEAU-ARNOUX
04160
tél. (92) 64.25.50
LES MAISONS
Jarlandines
VOTRE CONSTRUCTEUR REGIONAL

© VILLE DE SISTERON

Les Mées

LES MEES
34, bd de la république - tél. 34.08.39
SALON DE COIFFURE
MIXTE NICOLE ET PATRICK
Cabinet esthétique sur rendez-vous
Ouvert le mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et 14 à 19 h 30
Journée continue vendredi samedi - ouvert dimanche matin 9 à 12 h

BLOC-NOTES

dimanche 11 et lundi 12 juillet 1982

Médecin de garde :
Docteur BEDOGNI
le belvédère bloc B
tél. 64.02.15
04160 CHATEAU-ARNOUX
le 14 juillet :
Docteur BUISSON
4, rue Bastide tél. 64.16.31
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
Monsieur LOMBARD
04290 VOLONNE tél. 64.05.17
le 14 juillet :
Madame JOULIE
3, cours Péchiney tél. 64.17.25
04600 SAINT-AUBAN

Pompiers tél. 18

Gendarmerie tél. 34.03.54

Mairie tél. 34.03.01

Permanence assistante sociale
centre médico-social
tél. 34.08.17 ouvert mardi 13 juillet de 9 h 30 à 12 h

CINEMA

★★★

du 9 au 13 juillet

Vendredi 9 à 21 h 15 :
«POUR 100 BRIQUES T'AS PLUS RIEN»
avec Daniel Auteuil, Anémone et Gérard Jugnot. A vous de juger ? En tout cas vous vous distrairez avec ce film plaisont, le dernier d'Edouard MOLINARO.
Samedi 10 à 21 h 15 :
«TOUT FEU, TOUT FLAMME»
avec Yves Montand et Isabelle Adjani. L'affrontement de deux générations, dans la bonne humeur.
Dimanche 11 à 21 h 15 :
«LA BOUM AMERICAINE»
avec Katty Lindsay et Jack Holmick. Une ambiance sympa où les rythmes vont bon train.
Lundi 12 « 21 h 15 :
«BIG - BOSS»
avec Bruce Lee. A voir ou revoir, un film d'action phénoménal par le maître du karaté.
Mardi 13 à 21 h 15 :
«L'ABIME DES MORTS VIVANTS»
avec Maunel Gelin et France Jordan. La terreur, l'horreur et l'épouvante sont au rendez-vous.

Carrefour Durance-Bléone

BRILLANTE RECEPTION DE LA NOUVELLE SUCCURSALE DE L'ESCALE DE LA CAISSE D'EPARGNE DE SISTERON.

La Caisse d'Epargne de SISTERON fidèle à son programme d'action commerciale concertée présenté par son Directeur Général Monsieur Daniel SPAGNOU en 1979 a inauguré vendredi dernier une nouvelle succursale à l'ESCALE.

C'est donc dans le cadre d'une manifestation très sympathique que s'est déroulée cette manifestation en présence de nombreuses personnalités départementales et locales.

A 11 heures, Monsieur Le Sous-Préfet de Forcalquier et Monsieur MASSOT, Député, coupaient le ruban symbolique barrant l'entrée de ce nouveau bureau. Après une visite des bureaux situés dans l'immeuble nouvellement construit «Le Pavillon», les invités se retrouvaient sous les arcades pour un vin d'honneur. Auparavant, Monsieur Daniel MAFFREN, Président de la Caisse d'Epargne devait, dans une allocution, remercier les personnalités qui s'étaient déplacées pour la circonstance, il déclarait notamment : «Monsieur Le Directeur Général, le Conseil d'Administration et moi-même sommes très heureux d'accueillir les personnalités qui nous honorent de leur présence et nous les remercions au nom de notre Caisse d'Epargne». Il ajoutait :«Merci à Messieurs Les Maires d'avoir bien voulu être des nôtres à cette réunion amicale. Vous savez tout l'intérêt que porte la Caisse d'Epargne aux communes en finançant une grande partie de leurs projets et en faisant bénéficier les déposants d'un double intérêt : d'abord l'intérêt de 8,50 % net d'impôts sur le livret A et ensuite les prêts aux particuliers très intéressants. Mais pour cela, il faut collecter des capitaux et ce grâce au concours d'un personnel dévoué, sous la conduite de Monsieur Daniel SPAGNOU, Directeur Général, que je voudrais féliciter et remercier pour son dévouement et ses compétences et à tous ceux qui collaborent à garder l'image que représente notre Caisse d'Epargne». S'adressant à Madame GIRARD, la Caissière de l'ESCALE, il ajoutait : «voilà Madame votre nouveau bureau, tout neuf et confortable, dans un cadre merveilleux, je suis persuadé que nos amis de l'ESCALE vous feront confiance et viendront nombreux vous rendre visite».

Monsieur MAZAN, Maire de l'ESCALE, prenait ensuite la parole pour remercier la Caisse d'Epargne de SISTERON de cette réalisation et la féliciter pour son dynamisme.

Monsieur MASSOT, Député, se félicitait de se retrouver au milieu de la grande famille de l'Epargne une fois de plus, puisqu'en quatre ans, 5 bureaux ont été inaugurés. Il indiquait que la progression de la Caisse d'Epargne de SISTERON, ces dernières années, était spectaculaire ce qui prouve le dynamisme du Directeur et du Conseil d'Administration.

Il revenait ensuite pour terminer à Monsieur Le Sous-Préfet de Forcalquier de conclure.

Celui-ci remerciait la Caisse d'Epargne de SISTERON de l'avoir invité, ce qui lui permit de faire connaissance avec la Commune de l'ESCALE et les Maires du Canton.

Il souhaitait longue et heureuse vie à cette nouvelle succursale de la Caisse d'Epargne de SISTERON.

Parmi les nombreux invités, on notait la présence de :

Monsieur Le Sous-Préfet de FORCALQUIER ; Monsieur MASSOT, Député ; Monsieur ROSSI, Inspecteur Principal du Trésor ; Monsieur ESCANEZ, Conseiller Général et Maire de CHATEAU-ARNOUX ; Monsieur MAZAN, Maire de l'ESCALE et son Conseil Municipal ; Monsieur Daniel MAFFREN, Président du Conseil d'Administration et ses Administrateurs ; Monsieur Daniel SPAGNOU, Directeur Général et Madame GIRARD, Caissière ; Madame VOGADE, Maire de CHATEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT ; Monsieur BOURDET, Maire de VOLONNE. Monsieur ANDRIEU Jean, Conseiller Général, Administrateur de la Caisse d'Epargne de SISTERON, empêché, s'était fait excuser.

Photo : Monsieur le sous-préfet de Forcalquier, Madame GIRARD, caissière et Monsieur Daniel SPAGNOU, directeur général de la Caisse d'Epargne de Sisteron.

UN PUBLIC ENTHOUSIASTE POUR LA FETE DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Samedi dernier, la fête de l'école de musique des Mées a une fois de plus enthousiasmé le public, venu nombreux à la salle des fêtes. On remarquait notamment la présence de M. SAPPEI, président départemental des sociétés musicales. Après une introduction de M. CAMUSSO, directeur de l'école, qui remerciait le public de leur présence, Mme CALVAT, présidente de l'Association locale faisait le bilan de l'année 81/82, bilan satisfaisant si l'on en juge par les résultats obtenus.

L'audition des élèves fut également très appréciée grâce aux talents de ces jeunes musiciens. Ce concert donné par la classe d'harmonie fut lui-même à l'origine du succès de cette fête, qui s'est terminée pa la remise des diplômes obtenus après les examens fédéraux. Nous savons désormais que l'école de musique des Mées n'a plus à faire ses preuves grâce à son expansion toujours croissante.

ANNONCES LEGALES

RECTIFICATION :

Dans notre numéro du 26 juin, concernant l'annonce légale de la S.A. Garage GIRAUD à DIGNE, il fallait lire
AVIS DE CONVOCATION
au lieu de
AVIS DE CONSTITUTION.

Société à Responsabilité limitée
«FANNY GLORY DISTRIBUTION»
Au capital social de 40.000 F
Siège social : boulevard du Foulon
04240 ANNOT

Suivant acte sous seing privé en date à ANNOT,du 31 décembre 1982, enregistré le 24 juin 1982 à SAINT-ANDRE LES ALPES, Folio n° 49, Bordereau 73/4,

Il a été formé une Société à Responsabilité Limitée ayant pour objet :

- l'achat, la fabrication, la vente en gros et au détail en France ou à l'étranger, et l'exploitation de tous fonds de commerce, concernant :

• tous articles de mode, pour femmes et hommes : maroquinerie, prêt à porter, bijouterie, etc ...

• tous accessoires pour animaux domestiques : maroquinerie, sellerie, vêtements et articles de toilettage et parfumerie, et articles divers, etc ...

La société prend comme dénomination et raison sociale :

«FANNY GLORY DISTRIBUTION»
Société à Responsabilité Limitée.

La durée de la Société est fixée à SOIXANTE QUINZE ANNEES à compter de son immatriculation au Registre du Commerce.

Le siège social est fixé : 04240 (ANNOT) boulevard du Foulon.

Le capital social est fixé à QUARANTE MILLE FRANCS (40.000 F) divisé en QUATRE CENTS (400 P) parts socials de CENT FRANCS (1OO F) chacune, composés d'apports en numéraire et entièrement libéré.

La société a nommé Mademoiselle Josette POIRIER, née le 9 mai 1946 à MEANS (Loire Atlantique) demeurant : 22, rue Jean Giono, 91450 SOISY S/SEINE, comme gérante pour une durée illimitée.

Deux exemplaires dudit acte, seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANNOT.

LE GERANT.

Peyruis

BLOC-NOTES

dimanche 11 et lundi 12 juillet 1982

Médecin de garde :
Docteur BEDOGNI
le belvédère bloc B
tél. 64.16,31
04160 CHATEAU-ARNOUX
le 14 juillet :
Docteur BUISSON
4, rue Bastide tél. 64.16.31
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
Monsieur LOMBARD
04290 VOLONNE tél. 64.05.17
le 14 juillet :
Madame JOULIE
3, cours Péchiney tél. 64.17.25
04600 SAINT-AUBAN

Pompiers tél. 18
tél. 68.00.06

Gendarmerie tél. 34.03.54

Mairie tél. 68.00.06

Permanence assistante sociale
centre médico-social
tél. 68.03.49 ouvert lundi 12 juillet de 14 à 16 h

EN FETE LE 14 JUILLET

A l'occasion de la fête nationale, la ville de Peyruis vous propose un programme de festivités varié :

• 11 h Cérémonie au monument aux morts.
• 12 h 30 Apéritif offert par la municipalité au foyer.
• 22 h Embrasement du château de Peyruis.
• 22 h 30 Bal Populaire avec l'orchestre «MUSIC-LIVE» sur le parking de la mairie.

Buvette - Cotillons - Confetti
Pendant les festivités : nombreux concours de boules.

LE STATIONNEMENT

Les services municipaux procèdent actuellement à la remise en peinture de tous les emplacements de stationnement sur les parkings de l'agglomération dans les rues du village.

Une remise en état de la signalisation horizontale qui s'avérait plus que nécessaire, au point que les «cadres blancs» n'étaient plus très visiblement et rendaient ainsi un peu plus sensible le problème du stationnement.

La réglementation en la matière n'était plus du tout respectée alors que le parking derrière l'hôtel de ville, bien qu'étant situé à moins de 100 mètres de la place des platanes, n'est pratiquement pas utilisé.

Les contrevenants ne pourront plus arguer du fait que les emplacements de stationnement ne sont plus repérables et devront se plier, bon gré, mal gré, à la règlementation que les agents de la Police Municipale et de la Gendarmerie vont se charger de faire respecter.

Il en va du bien être et de la sécurité de chacun et les «bons» automobilistes ne seront plus obligés d'emprunter les sens interdits pour se dégager d'une rue ou d'une place encombrée de véhicules en stationnement illicite.

ECHAFAUDAGES

Les entreprises GAL et NOBLE ont été autorisées, par arrêté municipal, à installer des échafaudages sur le domaine public communal, 11 rue du Portail et 2 rue Juiverie, pendant la période du 8 au 30 juillet et du 5 au 21 août.

Les entreprises pré-citées, étant responsables de leur chantier, doivent mettre en place la signalisation nécessaire pour assurer la sécurité de leur personnel et de tous les usagers de ces voies publiques.

Il est rappelé à cette occasion que toute installation d'un chantier sur une voie communale, la demande préalable auprès des services compétents :
- en mairie, lorsqu'il s'agit d'une voie communale, la demande devant être présentée au moins huit jours avant le début des travaux.
- à l'équipement, subdivision de CHATEAU-ARNOUX lorsqu'il s'agit d'une voie départementale ou nationale, la demande devant être présentée au moins un mois avant le début des travaux.

CONSEIL MUNICIPAL

séance extraordinaire du vendredi 25 juin 1982

- Etaient présents : Tous les membres, à l'exception de : M. de MONTGOLFIER procuration à M. ICARD ; M. BONNAFOUX procuration à M. NOBLE ; M. HAXAIRE procuration à M. GALIZI ; M. JOURDAN excusé.
- Absents : MM. GOUDET, OROSMANE.
- secrétaire de séance : M. Gilbert NOBLE.

ORDRE DU JOUR :

- fiscalité locale. Sur proposition de Monsieur le Maire, accord est donné pour reconduire en 1983 les taux d'abattement de la taxe d'habitation soit : 10 % pour les deux premières personnes à charge, 15 % à partir de la 3e et suivantes.

Pour la taxe professionnelle et le logement de référence servant de base au calcul de la cotisation minimale de cette taxe, le Conseil Municipal décide de confirmer l'appartement de référence de Madame Vve TIRAN dont la valeur locative est réévaluée automatiquement.

La redevance pour les emplacements publicitaires est maintenue à 20,00 F le m².

- Acquisitions foncières : Terrain RAYMOND (225 m²) : Accord de principe pour l'acquisition du jardin de Monsieur Edouard RAYMOND jouxtant la salle des fêtes côté nord et pouvant permettre, éventuellement, un agrandissement de cette salle.

Décision après une évaluation du service des domaines.

Terrain MARTIN (Section E n° 19 - 3290 m²) : Accord de principe pour l'acquisition de cette parcelle faisant partie du terrain provisoire de football et dont les propriétaires souhaitent se dessaisir.

Une évaluation du service des domaines avait été demandée après la réunion du conseil municipal du 1er mars 1982, au cours de laquelle il avait été décidé de l'étude de cette proposition.

Cette évaluation doit être faite dans les jours qui viennent.

Indemnisation pour l'occupation de ce terrain pendant la saison écoulée par le Sporting-club.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal est d'accord pour dédommager l'occupation du terrain MARTIN ayant servi de terrain provisoire de football. Ce dédommagement se fera sur la base de la valeur de 33 quintaux de maïs et transitera par l'exploitant, Monsieur André QUEYREL, qui avait mis ce terrain à disposition. -

Terrain QUEYREL : Accord de principe pour l'échange d'une parcelle faisant partie du terrain provisoire de football (extrémité sud du terrain) avec une parcelle de même superficie.

Décision après évaluation du service des domaines.

- Affectation crédits scolaires. Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal est d'accord pour affecter le fonds scolaire départemental ainsi qu'il suit : école maternelle 536,00 F, groupe scolaire 784,00 F.

En ce qui concerne le groupe scolaire, compte tenu des frais engagés, la commune décide de prendre à sa charge les 400,00 F restants.

- Conseil Régional. Monsieur le Maire fait part d'un courrier émanant de la présidence de Région relatif à l'élaboration du Plan, selon certaines idées de référence.

Les commissions de gestion du patrimoine communal, des travaux neufs, de l'agriculture, se réuniront dans les jours qui viennent pour étudier des propositions qui seront soumises au conseil municipal lors de sa prochaine session.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Conseiller Général
F. GALIZI

© VILLE DE SISTERON

PRINTEMPS

Merci pour le printemps
Pour les espoirs qu'il porte
Pour la douceur du vent
Et la joie de l'enfant
Pour la fleur de jonquille
Et le nid d'hirondelle
Qui se peuple à nouveau
Pour le pauvre sans joie
Que le soleil rassure
Au noir de sa masure
Pour le blessé couché
Et dont les yeux reflètent
Le rayon d'or venu
Carresser sa misère
Et pour mon cœur usé
Qui veut battre plus fort
Au creux de ma poitrine
Et pour tous ces bourgeons
Qu'enfante la colline
Et pour le moribond
Dont c'est le dernier jour
Mais qu'il ignore encor'
Et croit au lendemain
Et pour tous ceux qui croient
Comme ce moribond
Aux lendemains futurs
Dans un monde meilleur
Et voient dans le printemps
Un annonciateur.

CHRISTOPHELLE

MISON

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de MISON,
Vu le code de l'Administration Communale,
Vu l'avis du conseil municipal,
Vu la pénurie d'eau potable constatée en période estivale et aggravée par le fait que certains abonnés arrosent abusivement leur jardin,

• **Article 1** : Il est strictement interdit d'utiliser l'eau potable à d'autres fins que les usages domestiques et l'alimentation du bétail.
• **Article 2** : Toute infraction au présent arrêté sera constatée par procès-verbal et punie d'une amende payable à Monsieur le Receveur Municipal, Percepteur de SISTERON. En cas de récidive, l'eau sera coupée tant que durera la pénurie.
• **Article 3** : Cet arrêté prend effet ce jour.
• **Article 4** : Le surveillant du réseau garde-champêtre et les membres du Conseil Municipal sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

A Mison, le 6 juillet 1982
Le Maire : Jean ANDRIEU

PEIPIN

BLOC-NOTES

Pompiers tél. 64.00.02
Gendarmerie tél. 64.00.02
Mairie tél. 64.14.17
Société des eaux de Marseille tél. 75.01.56 (centre responsable de Forcalquier)

UN MOT DU MAIRE

«Il y a pas mal de temps,la région, au cours d'une manifestation tenue à VOLX, lançait un slogan : «ROUTE des ALPES, avec la région, supprimons les bouchons».

Où en sommes-nous depuis ? Il me semble que l'on a guère avancé, et que les bouchons sont toujours sur les goulots.

Si les appels d'offres auprès des entreprises ont été lancés pour la section AIX-CADARACHE, rien ne semble encore certain pour la suite.

Il est indispensable, pour notre économie et pour celle de tous, que le réseau routier soit rapidement amélioré, et principalement dans le val de Dirance.

Ou l'on construit rapidement l'autoroute A.51 (AIX-SISTERON) dans son intégralité, ou l'on dévie les points noirs (SISTERON, CHATEAU-ARNOUX, PEYRUIS, LA BRILLANNE, VOLX, MANOSQUE) en créant des créneaux de dépassement ...

Il convient que nos élus nationaux remuent un peu dans les brancards, et nous comptons sur eux».

CIRCULATION

Le décret n° 82-421 du 18 mai 1982 (JO. du 22 mai 1982) modifié l'article R. 124-1 du code de la route.

Ainsi, tout permis de conduire de la catégorie C.1 quelle que soit sa date de délivrance, est également valable pour la catégorie D, à condition que son titulaire soit âgé de 21 ans résolus.

Les personnes bénéficiant de cette règlementation peuvent dès à rpésent s'adresser à la préfecture (circulation) ou à la mairie, afin que la date mentionnée soit portée sur leur permis de conduite.

Dimanche 11 juillet 1982

CONCOURS DE PETANQUE
Doublettes formées

inscrit au calendrier départemental
300 F + frais de participation
Inscriptions au siège social :
BAR DU CENTRE

tirage 14 h 30 licences obligatoires
règlement FFP et JP

PERMIS DE CONSTRUIRE

• **Demandes** : CAVAILLES Gaston - lot. «le Grand Champ» = 1 villa (type F4).
BOURDET Eric - Qu.«Champarlaud» = 2 hangars.
ALPHANDERY Paulette - lot.«le Grand Champ» = 1 villa (mtype F3).
• **Accord** : ESCARTEFIGUE Robert - lot.«la Montagne de Lure» = 1 abri.

BUREAU DE POSTE

Le transfert du bureau de poste s'est effectué le lundi 21 juin 1982, dans la matinée. Le bâtiment commmunal, anciennement occupé par l'Education Nationale, et aménagé dernièrement par les P.T.T., avec le concours de la municipalité, est ainsi devenu opérationnel à la satisfaction des P.T.T., de la commune et de la population.

EGLISE

Monseigneur ABELE, évêque du diocèse de DIGNE, a effectué une visite pastorale dans notre paroisse, le samedi 26 juin 1982.

Une messe a été célébrée en notre église en présence d'une nombreuse assistance, et au cours de laquelle, le sacrement de confirmation a été donné à une jeune enfant de la cure voisine de CHATEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT. A l'issue de cette cérémonie à laquelle assistaient également Monsieur PUT Marcel, 1er Adjoint (Représentant Monsieur Le Maire absent), les membres du Conseil Municipal, la médaille de la Reconnaissance Diocésaire a été décernée à Melle CHAIX Hélène, en reconnaissance de son dévouement.

Nous adressons toutes nos félicitations à Melle CHAIX pour cette distinction.

LE FOYER D'ANIMATION DU JABRON PRECISE LES REPONSES A :

10 QUESTIONS SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DE LA VALLEE DU JABRON

1. Qui est à l'initiative de ce projet ?

D'une part les techniciens de l'Office des forêts, d'autre part, le Foyer d'Animation du Jabron. Les uns et les autres :
- ont vu la fréquentation de la Montagne de Lure augmenter considérablement,
- souhaitent améliorer l'accueil des usagers par des équipements en forêt, aires de pique-nique, gîtes, informations sur la faune, la flore, les dangers et les respects naturels,
- souhaitent éviter le tourisme anarchique, l'éparpillement des campements, la dégradation du milieu naturel,
- créer des activités et des lieux pour un tourisme social.

2. En quoi consiste ce projet ?
- l'aménagement de 132 km de sentiers existants : 108 sont à baliser (peinture pancartes), 20 à débroussailler et baliser, 4 seulement nécessitent des terrassements à la pioche et à la pelle ;
- l'aménagement de 3 aires de pique-nique en bordure du C.D. 53 ;
- la rénovation et l'aménagement sommaire des gîtes de COUAIS et du Jas de Madame,
- l'aménagement du Jas des Bailles en centre d'accueil de groupes : classes vertes, de neige, groupes sportifs, associations, groupe de plus de 8 personnes,
- pourront venir compléter ce projet les campings municipaux, les chambres d'hôtes, le camping à la ferme ...

3. A qui cela profitera ?
- en premier lieu aux habitants amoureux de la vallée,
- a un tourisme social (écoles, associations, comités d'entreprise ...)
- a des touristes de passages «incontrôlables»,

La réalisation du projet fournira du travail aux entreprises locales, créera des emplois, des retombées économiques sur les commerces, sur les locations, sur les équipements publics, sur les exploitations agricoles (camping à la ferme, vente de produits locaux).

LA QUALITE DE L'ACCUEIL EST UN DETERMINANT IMPORTANT DE LA QUALITE DU TOURISME
On a le touriste que l'on mérite

4. Que va coûter ce projet aux communes :

Il demandera un effort financier des communes, mais les aides accordées pour un tel projet sont très importantes de la part de la région, du département, du ministère de la jeunesse et des sports, de la direction départementale de l'Agriculture, de l'A.D.A.T.A.R., qui ont été contactés et sont favorables, parties prenantes du projet.

La participation financière des communes pourra être récupérée sous forme de location des équipements et par le remboursement de la T.V.A. sur les travaux.

Le plan de financement établi rationnellement permettra une opération financière pratiquement blanche des communes, d'autant plus si certains travaux sont effectués par des bénévoles ou des chantiers de jeunes.

5. Les randonneurs et les motos ne vont-ils pas provoquer des dégats ?

La fréquentation plus importante augmente les risques, mais il s'avère que partout où des opérations de ce type ont eu lieu (Savoie, Jura, Hautes-Alpes) on a pu constater une diminution des nuisances par une discipline accentuée, des informations préventives, des aménagements protecteurs.

Très peu de motards sillonnent la Montagne de Lure (une demi-douzaine essentiellement aux Omergues).

La fréquentation simultanée des randonneurs et des motards est incompatible, les motards sont vite découragés.

Il reste aux élus la ressource d'interdire la pratique de la moto verte par arrêté municipal.

Certaines personnes craignent pour leurs propriétés et leurs récoltes lorsque les cavaliers arrivent ; actuellement aucune plainte ne semble être enregistrée par la gendarmerie à ce sujet.

Est-il raisonnable de soupçonner de mauvaises intentions contre le milieu naturel une paisible personne qui marche ou chevauche plusieurs heures, parfois plusieurs jours au milieu des arbres, des fleurs, des animaux ?

N'y a-t-il pas plus à craindre pour la faune et la flore de la part d'usagers plus dangereux (automobilistes, ramasseurs de champignons, de framboises, chasseurs)?

6. Avec ce projet n'y aura-t-il pas création d'un parc naturel ?

Avec les conséquences sur l'interdiction de la chasse, la protection intensive des sites.

Ce n'est en aucun cas le but du projet car :
- d'une part le versant nord de Lure ne peut faire l'objet d'un parc national ou régional du fait de sa trop faible superficie,
- d'autre part, la chasse se pratique environ 3 mois par an et pendant une période creuse pour les randonnées. Il est vrai que les chasseurs devront porter une attention particulière et être prudents aux abords des sentiers ; comme ils doivent le faire actuellement.

7. Ne vaudrait-il pas mieux ne rien faire ?

C'est une idée assez répandue dans la vallée, elle présente quelques avantages : tranquillité, isolement, économie, absence de risque. Le projet par contre prend des risques en spéculant sur l'avenir.
- la vallée ne possède guère d'atouts économiques, le projet se fait un devoir d'exploiter ce qui est exploitable : le tourisme et pas n'importe quel tourisme,
- si les habitants de la vallée ne prennent pas en main leur destin, d'autres s'en chargeront et ils ne sont pas tous bien intentionnés (promoteurs par exemple),
- des possibilités financières sont offertes à notre projet, sous prétexte de tranquillité égoïste devons-nous laisser passer cette chance vers des pays déjà bien pourvus (stations de ski, climatiques ...). **Ne rien faire c'est condamner la vallée au désert.**

8. N'y a-t-il pas de projets plus urgents à réaliser ?

Oui bien sûr, ils sont multiples et liés à : emplois, logements, dépeuplement, écoles, eau, assainissements, agriculture ... Ces problèmes économiques et politiques sont dû au ressort des élus et des organisations politiques, actuellement aucun projet global à la vallée n'a été élaboré sur ces sujets.

Dans ce domaine : animation sportive et socio-culturelle le foyer d'animation du Jabron a tout fait pour que vive la vallée, aidé en cela par une majorité de la population. Aujourd'hui en collaboration avec l'O.N.F. il présente un projet qui a l'avantage de poser les problèmes de développement et de désertification. De plus, le projet touristique peut escompter des subventions qui ne peuvent pas être attribuées à d'autre projets dans d'autres domaines.

9. Qui prendra les décisions ?

Ce sont les élus et les administrations concernées. Il appartient donc aux élus de provoquer dans la population un débat d'idées et des propositions nécessaires. Le foyer fait tout pour fournir à la population une information objective.

10. Quel est le rôle du foyer ?

Il est d'animer, de provoquer des occasions de se rencontrer, de permettre au plus grand nombre de participer à des activités de loisirs, d'agir vers le bonheur des enfants et des adultes, de tout faire pour qu'il fasse bon vivre au pays. Ses compétences cessent là où commencent celles des élus.

On peut consulter le projet dans chaque commune en mairie. Faites parvenir par écrit vos réflexions et contributions aux élsu et aux responsables du foyer d'animation. Si vous êtes pour ou contre, faites le savoir. Merci.

«En montagne, il ne peut y avoir d'activité sans agriculture, d'agriculture sans vie sociale, de vie sociale sans hommes et sans diversité».

AUTOCARS PEIPINOIS

Sorties juillet 1982

— **Dimanche 18** : Circuit promenade dans la vallée du Haut-Verdon.
— **Vendredi 23 et Samedi 24** : Visite pédestre guidée du Parc Naturel de la Vanoise.
— **Mardi 27** : Une journée en Camargue : visite guidée à partir d'Arles.
— **Jeudi 29 : matin** : Fontaine de Vaucluse, visite guidée du Musée Norbert Casteret (Spéléologie et collection de concrétions calcaires).
après-midi : Petit circuit des grandes caves du Vaucluse.

Renseignements et inscriptions :
Syndicat d'Initiative de SISTERON, Tél. 61.12.03
(programme sur demande)

JUMELAGE ASSOCIATIF ENTRE SAINT-GENIEZ ET SAINT-VINCENT

Dans les villages environnants, la vie n'est maintenue qu'à force de courage ; courage de ceux qui y sont nés et continuent contre vents et marées les cultures ou l'élevage familial, courage de ceux qui font des kilomètres chaque jour pour rejoindre leur lieu de travail, courage, enfin, de ceux qui veulent y habiter en créant sur place leurs propres activités. C'est cette catégorie de courageux qui se heurte le plus à la critique et la médisance. Personne ne les aide, c'est donc souvent le but que se fixent des associations qui se créent afin de soutenir leurs membres dans leurs actions.

Soutien souvent plus moral que financier mais soutien indispensable quand-même.

Promouvoir les activités d'artisanat, de découverte de la nature et d'agriculture afin de maintenir et développer la vie au village de Saint-Geniez, c'est le but de l'association des Carlines créée il y a 2 ans à Saint-Geniez. Cette année, l'association s'est jumelée avec l'«Atelier du Pré Neuf» qui poursuit les mêmes objectifs mais à Saint-Vincent sur Jabron.

Cet été l'association organise des stages de tissage, poterie, cuisine végétarienne, photographie,peinture sur soie, couture, macramé, vannerie, expression dramatique randonnées pédestres.

Elle organise aussi l'exposition d'Artisants qui aura lieu lors de la fameuse foire aux agnelles à Saint-Vincent sur Jabron le 28 Juillet.

N'hésitez pas à venir nous voir, la poterie est ouverte tous les jours.

Nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez si vous écrivez à l'Atelier du Pré Neuf, Saint-Vincent sur Jabron ou si vous téléphonez au 61.01.30.

FOIRE AUX AGNELLES ET AUX BELIERS DE SAINT-VINCENT/JABRON

Comme tous les ans, le groupement de développement agricole organise la Foire aux Agnelles et aux Béliers, qui aura lieu le Mercredi 28 juillet.

Tous les éleveurs intéressés sont invités à présenter des animaux au cours de cette manifestation. Les agnelles, béliers ou caprins mis en vente devront satisfaire au **règlement sanitaire en vigueur. Ce règlement est mis en place par la direction des services vétérinaires sur arrêté préfectoral.**

Nous attirons particulièrement l'attention sur la présentation obligatoire du certificat sanitaire à réception des animaux. Celui-ci sous-entend l'application de la prophylaxie obligatoire sur le troupeau (nous recommandons aux éleveurs de ne pas oublier la vaccination ou sérologie sur béliers).

Les imprimés à faire signer par le vétérinaire traitant sont à retirer auprès du conseiller agricole les mercredi et samedi matin ou seront envoyer sur simple coup de téléphone au 61.05.40 (mêmes jours) ou au 61.06.84 (tous les jours).

Le bureau du G.D.A.

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

Déco Service

S.A.R.L. J. RULLAN et Fils
84, rue Saunerie - 04200 SISTERON

vous propose un grand choix :
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTES
VITRERIE - MIROITERIE
et tous les accessoires peinture.

(OUVERT LE LUNDI) Tél. 61.25.18

A L'ESCALE ...

Résidence « LE PAVILLON »
14 appartements de 29 à 96 m2 + 6 commerces
Prêts conventionnés possibles

Agence BASSANELLI
Place Dr Robert 04200 SISTERON
Tél. (92) 61.04.17 - (92) 87.64.09

PELLIER J.-L. **FERRI N.**
Entreprise de montage et d'installation

Plomberie - Faux Plafond - Serrurerie - Isolation

Rue de la Renaissance chemin de l'Adrech
Le Gand Le Thor
04200 SISTERON - Tél. 61.01.41

« LA BONNE ADRESSE »
BARTEX
POUR TOUS VOS ACHATS
TEXTILES
venez nous rendre visite !
Hommes - Femmes
Enfants
Toujours moins cher
ENTREE LIBRE
82, RUE DROITE
04200 SISTERON
☎ (92) 61.15.30

vêtements
Adolphe Lafont
Rayon Vêtements A. Lafont
Nous avons en rayons toutes les fabrications de cette maison :
Travail - Chasse - Sportwear...

PLOMBERIE SANITAIRE
ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Alain ROUX
La Burlière - Le Gand
☎ (92) 68.45.20
04200 SISTERON

Locataires, Propriétaires
diminuez de moitié
vos frais de chauffage.
Bénéficiez de subventions
40 à 60 %.
Diagnostic thermique gratuit
chez **GODARD**
Ingénieur Conseil
agréé économie d'énergie.
PEIPIN - 04200 SISTERON
☎ (92) 64.14.25
Garanti de résultat

Georges PESCE
ARTISAN
TRAVAUX PUBLICS
Empierrement de chemins
Gravier de Mallefougasse
Terre végétale
☎ (92) 64.27.09 - PEIPIN

FROID COMMERCIAL
D. J. JEANNIN
126, av. des Chaudettes - 04200 SISTERON - ☎ (92) 61.15.05
-:- FROID MENAGER -:- MACHINES A LAVER -:-
-:- MACHINES A CAFE -:- LAVE-VERRES -:- MATERIEL DE BAR -:-
DEPANNAGE, CONTRAT-ENTRETIEN, VENTE, INSTALLATION

TF1

SAMEDI 10 JUILLET
12.30 la bonne conduite
13.00 TF1 actualités
13.35 série
14.30 S.O.S. animaux
14.55 cuisine
15.55 document
16.10 croque-vacances
17.50 auto-moto
18.55 série
19.10 Archibald
19.20 actualités régionales
19.45 tour de France
20.00 TF1 actualités
20.35 série
21.30 variété
22.30 7 sur 7 magazine de la semaine
23.30 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 11 JUILLET
10.00 présence protestante
10.30 le jour du seigneur
12.00 télé-foot 1
13.00 TF1 actualités
13.20 la clé est sous le paillasson
18.30 pleins feux
19.00 les animaux du monde
19.30 TF1 actualités
19.50 football
21.50 portrait
22.35 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

LUNDI 12 JUILLET
13.00 TF1 actualités
19.20 actualités régionales
19.45 tour de France cycliste
20.00 TF1 actualités
20.35 film
22.10 santé
23.10 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

MARDI 13 JUILLET
13.00 TF1 actualités
19.20 actualités régionales
19.45 tour de France cycliste
20.00 TF1 actualités
20.35 la caméra explore le temps
22.35 Document
23.40 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

MERCREDI 14 JUILLET
12.30 «Jean Pinot médecin d'aujourd'hui»
13.00 TF1 actualités
13.35 série
14.30 chantons français
16.50 croque-vacances
18.20 série
19.20 dessin animé
19.45 tour de France cycliste
19.53 tirage du loto
20.00 TF1 actualités
20.35 la caméra explore le temps
22.15 concert
23.15 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

JEUDI 15 JUILLET
13.00 TF1 actualités
19.20 actualités régionales
19.45 tour de France cycliste
20.00 TF1 actualités
20.35 téléfilm
22.00 documentaire
22.55 TF1 actualités

★ ★ ★ ★

VENDREDI 16 JUILLET
13.00 TF1 actualités
19.20 actualités régionales
19.45 tour de France cycliste
20.00 TF1 actualités
20.35 variétés
21.30 crime et châtiment
22.30 les grandes expositions
23.00 TF1 actualités

TELE DU 10 AU 16 JUILLET

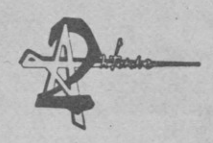

SAMEDI 10 JUILLET
12.45 A2 première
13.35 série
18.00 Récré A2
18.50 les chiffres et les lettres
19.20 actualités régionales
19.45 spécial coupe du monde
20.00 A2 Journal
21.00 Football
21.55 téléfilm
23.20 A2 dernière

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 11 JUILLET
12.45 A2 Journal
13.20 Hunter
14.20 un monde différent
15.05 les amours de la belle époque
16.05 le signe du cheval
16.25 les muppets
16.55 série
17.55 la chasse aux trésors
18.55 Stade 2
20.00 A2 journal
20.35 variété
21.40 les grands travaux du monde
22.35 la folie ordinaire
23.05 A2 dernière

★ ★ ★ ★

LUNDI 12 JUILLET
12.45 A2 journal
15.55 tour de France
18.00 récré A2
18.30 c'est la vie
18.50 les chiffres et les lettres
19.20 actualités régionales
19.45 dessin animé
20.00 A2 journal
20.35 Emmenez-moi au théâtre
22.40 concert
23.15 A2 dernière

★ ★ ★ ★

MARDI 13 JUILLET
12.45 A2 journal
15.55 sports
18.00 récré A2
18.30 c'est la vie
18.50 les chiffres et les lettres
19.20 actualités régionales
19.45 dessin animé
20.00 A2 journal
20.35 film
22.15 musique
23.15 A2 dernière

★ ★ ★ ★

MERCREDI 14 JUILLET
12.45 A2 journal
17.15 film
19.35 les chiffres et les lettres
20.00 A2 journal
20.35 spécial 14 juillet
21.30 revu du 14 juillet
23.15 feu d'artifice

★ ★ ★ ★

JEUDI 15 JUILLET
12.45 A2 journal
15.55 tour de France
18.00 récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 les chiffres et les lettres
19.20 actualités régionales
19.45 dessin animé
20.00 A2 journal
20.35 téléfilm
22.30 dessin animé
23.15 A2 dernière

★ ★ ★ ★

VENDREDI 16 JUILLET
12.45 A2 journal
15.55 sports
18.00 recré A2
18.30 c'est la vie
18.50 les chiffres et les lettres
19.20 actualités régionales
19.45 dessin animé
20.00 A2 journal
20.35 série
21.30 Apostrophes
22.50 A2 dernière
23.00 cinéma de l'été

FR3

SAMEDI 10 JUILLET
18.55 Jeunesse
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 Jeunesse
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de l'été
20.35 On sort ce soir
22.15 soir 3

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 11 JUILLET
19.00 l'échos des bananes
20.05 FR3 jeunesse
20.35 il était une fois le pouvoir
21.25 court métrage français
22.10 soir 3
22.40 cinéma de minuit

★ ★ ★ ★

LUNDI 12 JUILLET
18.30 FR3 jeunesse
18.55 tribune libre
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 jeunesse
19.55 dessin animé
20.00 Les jeux de l'été
20.35 Film
22.15 soir 3
22.45 Thalassa-magazine
23.15 musi-club

★ ★ ★ ★

MARDI 13 JUILLET
18.55 tribune libre
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 la jeunesse
19.55 dessin animé
20.00 Les jeux de l'été
20.35 film
22.35 soir 3
23.05 encyclopédie du cinéma

★ ★ ★ ★

MERCREDI 14 JUILLET
18.55 tribune libre
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.30 ça ira
19.40 la jeunesse
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de l'été
20.35 film
22.10 soir 3
22.40 l'invité de FR3
23.40 encyclopédie du cinéma

★ ★ ★ ★

JEUDI 15 JUILLET
18.55 tribune libre
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 FR3 jeunesse
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de l'été
20.35 film
22.10 soir 3
22.40 agenda 3
22.45 encyclopédie du cinéma

★ ★ ★ ★

VENDREDI 16 JUILLET
18.55 tribune libre
19.10 soir 3
19.20 actualités régionales
19.40 jeunesse
19.55 dessin animé
20.00 les jeux de l'été
20.35 le nouveau vendredi
21.35 les femmes aussi
22.30 soir 3
23.00 encyclopédie du cinéma

CROIX ROUGE FRANÇAISE
COMITE DE SISTERON

15, Avenue du Jabron
04200 SISTERON

★ ★ ★ ★

Le comité de la Croix Rouge Française de SISTERON serait heureux d'avoir le concours des sisteronnais pour renouveler l'envoi de colis pour les enfants polonais de 3 mois à 3 ans, (nous tenons à vous rappeler qu'une tonne a été envoyée en trois envois). Ces colis sont composés de lait et d'aliments en petits pots et convoyés par la Croix Rouge Internationale qui est seule habilitée auprès des autorités polonaises.

Nous avons besoin de 3.000 F pour nous aider à la réalisation de cet envoi et nous comptons sur votre compréhension et votre générosité.

Notre adresse : **Croix Rouge Française - comité de Sisteron - 15, avenue du Jabron - 04200 SISTERON** - notre C.C.P. **526 13 C MARSEILLE.**

Nous tenons à votre disposition une urne pour vos dons en nature chez M. et Mme VIVES - 68, rue droite à SISTERON. Pour tous les petits enfants, merci d'avance.

NOM .....

Prénom .....

Adresse : n° ..... *Rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour :
1 an : 100 F - 6 mois : 50 F

Renvoyer ce bulletin accompagné du règlement à :

SISTERON-JOURNAL
95, rue Saunerie - 04200 SISTERON
Tél. (92) 68.40.98

© VILLE DE SISTERON

Sisteron

Sports et loisirs

AGENCE BASSANELLI

Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert

04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

Rég. Sisteron, pavillon F3 tt cft avec jardin Px 425 000 F.

A 12 km de Sisteron, gde villa 4 pièces, gar.,terrasse, cave, jardin tt cft 580 000 F.

Local commercial de 73 m2 région Sisteron 275 000 F.

Vallée de Jabron maison en pierres à retaper sur 1 ha de prairie très jolie vue eau et électricité 530.000 F

Région Sisteron appart. neuf T4 96 m2 tt cft Px : 527 000 F.

20 km Sisteron, châlet 63 m2 habitable, cft gde terrasse sur 1 ha 470 000 F.

Appart. T3 neuf tt cft 76,50 m2 + loggia 443 000 F.

25 km Sisteron ds pt village, 2e étage appart. 50 m2 terrasse 118 000 F.

04 tabac bazar bien placé fonds de comm. + appart. 330 000 F.

10 km Sisteron maison de village 5 pièces 130 000 F.

Vallée du Sasse, propriété 30 ha + villa (2 appart. de 5 pièces C.C.) + dépendances 1 000 000 F.

04 Terrain 1495 m2 constructible vue imprenable 165 000 F.

Région 04 snack-bar (fonds uniquement) bien placé 270 000 F.

A l'Escale dans très belle résidence, appart. neufs tt cft T4 85 m2 + terrasse + cave 490 000 F, T2 64 m2 + terrasse + cave 386 000 F., T1 28 m2 + cave 175 000 F.

Centre-ville Sisteron appart. F3 TTCFT avec terrasse 265.000 F

15 km de Sisteron villa F5 tt cft sur terrain 600 m2 Px 520 000 F.

A 10 km de Sisteron ds lotiss. terrains viabilisés de 80 000 de 100 000 F le lot.

A l'Escale, appart. T4 gde terrasse tt cft : 527 000 F.

Région Ch-Arnoux, en bordure de R.N. local commerc + appart. tt cft Px du fonds 60 000 F.

St-Auban, belle villa 2 appart. 3 pièces tt cft + terrain 900 m2 735 000 F.

St-Auban local commercial 90 m2 tt commerces Px 170 000 F.

Sisteron centre fonds de commerce 30 m2 + réserve 135 000 F.

Sisteron fonds de commerce 150 m2 bien placé centre-ville 490 000 F.

05 Fonds de commerce centre-ville, bail tt commerce 195 000 F.

Sisteron villa récente 5 pièces TTCFT sur terrain 800 m 690.000 F

Sisteron dans joli petit parc 6000 m² maison d'habitat sur 2 niveaux 2 T3 TTCFT + garage + verger séparé 690.000 F

Sisteron quart. calme villa en r.-d.- c.- 4 pièces tt cft avec jardin 420 000 F.

Pra-loup sur pistes ferme ancienne partiellement restaurée 6 pièces sdb W.C. écurie 90 m2 + dépendances sur terrain 1 700 m2 (constructible) 580 000 F.

Proche Sisteron petite maison 3 pièces 68 m2 140 000 F.

8 km Sisteron villa F4 tt cft terrain 700 m2 515 000 F.

Sisteron appart. T3/4 r-d-c. tout confort ex. état prix 280 000 F.

Château-Arnoux vieille ville fonds de commerce 40 m2 Px 50 000 F.

Région Sisteron terrain à batir 2300 m² 110 000 F.

L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

DEPANNAGE EXPRESS JOËL BONNEAU

LES GRANGES - 04200 PEIPIN - tél. 64.25.07

Ramonages chimiques et mécaniques
Dépannage tous brûleurs et chaudières murales
Pose, régulation et service après-vente
Nettoyage, désinfection des vide-ordures et cuves fuel
Débouchage égouts toutes dimensions
Plomberie - Chauffage - Pompes à châleur

SISTERON

★ FESTIVITES ★

les 13 & 14 juillet

Mardi 13 :

• 21 h 15 place du Dr Robert - **Grand Concert** par la musique **«Les Touristes des Alpes»**.

• 22 h rue de Provence - **Bal Public** animé par l'orchestre **«Delta 2000»**.

Mercredi 14 :

• 9 h Concours de boules Jeu Provençal 2J.3B 600 F indemnités + frais de participation.

• 10 h place de la république - Réception des Groupes Folkloriques.

• 10 h 30 place du Dr Robert - **Super Gala Folklorique** avec la participation des groupes de Conflans (albertville), L'Académie de Cannes La Valette, «Boulei Dansaire» (Thiers), et du «Quadrille Sisteronnais».

• 18 h 30 place du Dr Robert - **Apéritif-Concert**.

• 22 h place du Dr Robert - **Grand Bal Public** animé par l'orchestre «Harmonie».

GRAND CONCERT VIOLON ET ORGUE A SISTERON

C'est donc ce vendredi 9 juillet à 21 h, qu'aura lieu dans la cathédrale de Sisteron, le récital tant attendu de Louis CIVATTE, violoniste et René DELOSME, organiste. Ce concert inaugure la saison des grandes soirées musicales d'été qui fleurissent dans notre chère Provence et à Sisteron en particulier. Tout le monde «s'y met» pour la plus grande joie des résidents, touristes et autres vacanciers et, bien entendu, de leurs retombées économiques. Il serait regrettable que les amateurs de la région ne profitent pas de cet exceptionnel concert pour apprécier l'instrument de plus en plus à la mode qu'est le grand orgue mécanique et historique de la cathédrale de Sisteron. Certes l'électricité et surtout l'électronique qui font la gloire bruyante de nos vedettes de music-hall impressionnent les amateurs de techniques musicales.

C'est pourquoi il est «reposant» de revenir, l'occasion s'offrant, aux instruments classiques aussi prestigieux que les grandes orgues d'église ou de modernes auditoriums ? Or nous avons ça, à Sisteron.Pourquoi ne pas en profiter surtout grâce aux concours d'artistes connus et estimés de nos concitoyens. Nous engageons donc tout le monde à venir écouter ce roi des instruments qu'est le violon et le Dieu de l'orchestre qu'est le Grand Orgue. C'est Berlioz qui s'exprimait ainsi, les meilleures pages des grands auteurs y seront interprétées. Le programme détaillé sera distribué à l'entrée et sera compris dans le prix de la place : 30 F.

Bien entendu tous les siteronnais connaissent Louis CIVATTE et son remarquable talent de violoniste. Quant à Monsieur René DELOSME, voici, entre autres, quelques unes de ses références : passionné de musique, c'est un maître de Chapelle accompli, successivement organiste des églises parisiennes de Saint-Germain des Prés, Saint-Nicolas des Champs, actuellement titulaire des Orgues de Notre-Dame de Chaville ; claveciniste ; il fonde en 1967 l'association pour la sauvegarde des instruments anciens (A.S.O.A.) ; collabore à la revue musicale ; à «Musique Ancienne» et «Connaissance de l'Orgue, chargé de recherches au centre national de la recherche scientifique il établit en ce moment, pour la région d'Ile de France l'inventaire de ses orgues. Quelle aubaine pour notre chère cité d'avoir un ami aussi distingué. Il nous a déjà rendu d'inappréciables services, notamment lors de la mise en chantier du disque «MUSIQUE DANS LA CATHEDRALE-SISTERON» édité par la municipalité et que tous les amateurs sisteronnais et d'ailleurs (y compris au Canada ...) ont vivement apprécié.

Musique ancienne avec ★ MAGDA LE ★

C'est à la recherche de notre passé musical que l'ensemble MAGDA LE nous propose de passer une soirée. En effet, cet ensemble de jeunes musiciens nous fait revivre toutes les richesses sonores que le Moyen-Age et la Renaissance ont su faire naître. Cette musique représente encore une marque de culture dans laquelle notre civilisation peut se reconnaître à travers ces mélodies anciennes.

Le style de MAGDA LE ne gâte rien puisque cet ensemble joue exclusivement sur des instruments d'époque : psaltérion, cromorne, dulcimer, flûtes à bec, luth, vielle à roue, viole de gambe, etc...

L'équilibre de leur répertoire permet la juxtaposition des œuvres du XIIIe siècle avec celles du XVIIe. Gauthier de Coincy, Bernard de Ventadoir, Attaignant, Certon, Moderne sont des auteurs qui ont sû caractériser leur époque et donner à leur style une marque que l'ensemble MAGDA LE nous propose de redécouvrir.

Dès à présent, retenez vos soirées le **17 juillet à 20 h 30 à la cathédrale de Sisteron**, et le **15 juillet à 21 h en l'église des Mées.**

AUTOCARS PEIPINOIS

TRANSPORTS SCOLAIRES EXCURSIONS

VOYAGES

FRANCE et ETRANGER (de 15 à 50 pers.)
DEVIS GRATUIT
François MOGE tél. 64.38.02 - 04200 PEIPIN

FEDERATION NATIONALE DES MUTILES DU TRAVAIL ET INVALIDES CIVILS

Section de SISTERON

Samedi 19 et dimanche 20 juin, à Château-Arnoux, les Mutilés du Travail et Invalides Civils ont tenu leur Congrès. Deux journées particulièrement riches d'enseignements.

Le samedi regroupait autour du responsable fédéral Roger GAUTHIER les délégués des sections qui constituent le groupement des Alpes de Haute-Provence : Château-Arnoux/Saint-Auban, DIgne, Forcalquier, Manosque, Sisteron et les délégués de départements voisins Ardèche, Drôme, Vaucluse.

De cette première journée, il ressort que le jeune groupement des Alpes de Haute-Provence (autrefois rattaché aux Hautes-Alpes) se porte bien. En effet, les responsables de sections reçoivent de plus en plus de mutilés ou invalides auxquels ils apportent leur soutien moral, une aide fraternelle et efficace ; les 2 conseillers juridiques bénévoles, particulièrement compétents, ont guidé et aidé plus de 80 camarades cette année.

Il a encore un grand rôle à remplir auprès de tous les mutilés et invalides et son ambition est de créer de nouvelles sections dans d'autres villes du département, d'élargir son influence.

Nous adressons à ce groupement tous nos encouragements et à tous les bénévoles qui l'ont créé nos chaleureux remerciements. Ils consacrent une partie de leur temps de repos, de loisir et souvent de vacances, à se documenter et à aider leurs compagnons d'infortune. Ils méritaient, cependant, que tous les adhérents dont ils ont la confiance et la sympathie, leur manifestent plus massivement leur solidarité en participant aux manifestations du 20 juin.

Pourquoi les mutilés et invalides civils adhérents ou non à la Fédération n'ont-ils pas cru devoir par leur présence soutenir un groupement et une Fédération dont l'influence et le poids sont incontestables. L'intérêt que nous ont porté les personnalités politiques et les représentants des Mutuelles et de paralysés de France le prouve bien : Monsieur le député BELLON déclarait à la tribune : «Il est important que les mutilés et invalides sachent poser leurs problèmes eux-mêmes».

Monsieur NIEL, suppléant de Monsieur MASSOT député, soulignait «Le rôle important d'un organisme qui regroupe les victimes», Monsieur GALLIZI, maire et conseiller général de Peyruis, affirmait «Les mutilés du travail ont droit à plus de considération», Monsieur ESCANEZ, maire et conseiller général de Château-Arnoux/Saint-Auban, exprimait son attachement à l'action collective, Madame SENEQUIER, représentante des paralysés de France, lançait un appel à l'action commune pour le «Droit à la différence» et souhaite un rapprochement avec notre association, Monsieur Guy CHAMBU, haut responsable des Mutualités (25 millions d'ayants droit à la Mutualité Française) faisait un très intéressant exposé sur le rôle des mutualités.

Ne nous y trompons pas, depuis la loi d'avril 1898 qui instituait la prise en charge du mutilé du travail par les assurances, toutes les améliorations apportées ont été acquises de haute lutte avec la participation de notre Fédération. Notre «Droit à Réparation», notre «Intégration», notre «Droit à la Différence», thèmes de nos luttes actuelles seraient vite remis en cause si nous relachions notre vigilance !

Soyons adhérents, c'est bien, mais des adhérents participants et actifs, ce sera mieux ! C'est un des vœux de notre délégué fédéral Roger GAUTHIER qui a retracé pour nous les étapes de nos luttes depuis le début de notre association.

M.N.

SI VOUS VOULEZ PASSER UNE

PETITE ANNONCE

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :
SISTERON-JOURNAL, 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON

LA LIGNE COMPREND 32 LETTRES, SIGNES OU ESPACES

CONTACTS - MARIAGES - RENCONTRES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS - MOTOS - BATEAUX - CARAVANING - IMMOBILIER

La ligne : **8,50** - T.V.A. : **1,50** - T.T.C. : **10,00 F**

DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)
REMISES : 2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 30 %

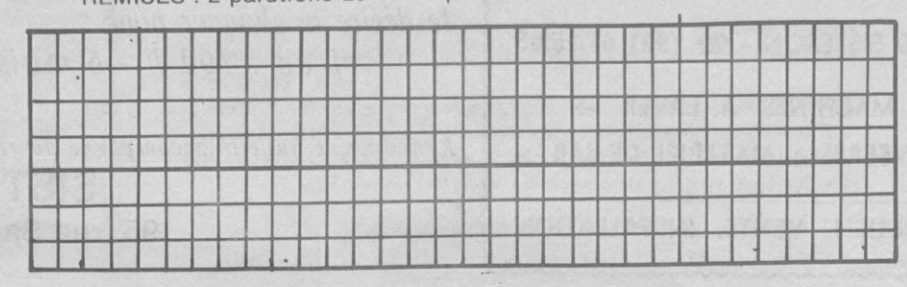

LAISSER UNE CASE ENTRE CHAQUE MOT

04200 SISTERON

Tél. (92) 68.40.98

95, rue Saunerie

Semaine du.....

TOTAL T.T.C.....

Parution après réception du paiement

☐ Chèque

☐ C.C.P.

☐ Espèces

© VILLE DE SISTERON